

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

FRANÇAIS ET SAUVAGES

LEUR AMITIÉ

I

Il ne manque pas de gens qui sont sous la fausse impression que la conduite des Français à l'égard des Peaux-Rouges américains diffère peu de celle des Espagnols au XVII^e siècle. S'ils avaient étudié quelque peu l'histoire, ils se seraient bientôt aperçus de leur erreur, car le nom français a toujours résonné agréablement aux oreilles des Indiens des deux Amériques. Voilà bientôt quatre siècles que les descendants des Gaulois parcourent en tous sens le continent que nous habitons, depuis les îles Malouines à l'embouchure de la rivière Mackenzie. L'histoire de cette longue période prouve à satiété que, de tout temps, les Français surent se faire aimer et respecter des aborigènes. Qu'il y ait eu, par ci par là, des exceptions à cette règle; que certains coureurs de bois aient abusé de leur position pour maltraiter des membres épars de la grande famille indienne; que des guerres sanglantes aient éclaté entre nos ancêtres et les Iroquois, ce sont là autant de faits que nous ne pouvons nier sans nous heurter à l'évidence. Mais ces cas particuliers, quelque déplorables qu'ils puissent être, ne feront jamais mentir le beau témoignage porté par l'Anglais Isaac Weld qui, après avoir parcouru le Canada en 1795, 1796 et 1797, constatait que la "nature semble avoir implanté dans le cœur des Français et des Indiens une affection réciproque," et que "l'Indien qui cherche l'hospitalité, préfère, même aujourd'hui, la chaumière d'un pauvre fermier français à la maison d'un riche propriétaire anglais."

Cette étonnante sympathie a existé de temps immémorial, depuis les premiers voyages au Brésil de Jean Denis, de Honfleur, de Jean

de Léry et de la Ravardière, depuis la découverte du Canada et la fondation de Québec jusqu'à nos jours. Comment expliquer cette amitié qui semble naturelle, quand les Espagnols, les Portugais et le dirai-je, les Anglais, ont toujours été détestés des indigènes avec lesquels ils sont venus en contact ? La réponse est des plus faciles. Les Espagnols firent la conquête du Mexique et d'une partie de l'Amérique méridionale appelée Terre-Ferme, par le fer et le feu. Leurs atrocités sont restées comme un stigmate de déshonneur sur leur blason. Qu'on lise les écrits de l'évêque Barthélemy de Las Casas, si on veut avoir une juste idée de la barbarie de cette nation qui prétendait alors commander à l'Europe, et qui se vantait d'exercer la suprématie sur toutes les mers du monde connu. Entre les Espagnols avides de s'enrichir et les sauvages des Indes occidentales et du Mexique, les plus barbares n'ont pas été ceux que l'on pourrait croire. (1) Afin d'accaparer les trésors de ces nations, qui, pour être idolâtres et ignorantes, n'en avaient pas moins conservé le culte de la patrie et l'amour du sol qui les avait vues naître, les Espagnols crurent que le moyen le plus expéditif était de les réduire en servitude ou de les rayer du nombre des vivants. Hélas ! ne pourrait-on pas dire ici avec le poète romain :

..... Quid mortalia pectora cogis
Auri sacra fames.....

II

Quand les Français abordèrent aux plages brésiliennes, l'Amérique n'était connue que depuis douze ans, Jean Denis y avait déjà fait une expédition en 1504, suivi de près par les frères Raoul et Jean Parmentier et, probablement aussi avant ces derniers, par Paul-

(1) L'écrivain espagnol rapporte un exemple bien frappant du mépris que les Indiens éprouvaient pour ces Européens avides de richesses. Un cacique de Cuba, du nom d'Hatuey, avait été condamné à mort par Vélasquez. Il était attaché au bûcher et environné de matières combustibles, lorsqu'un prêtre s'avança vers lui, et l'engagea à recevoir le baptême, lui promettant non pas la vie, mais la félicité éternelle après son supplice. Pendant qu'il faisait la description des joies du paradis, Hatuey l'interrompit pour lui demander si, dans cet heureux séjour, il y avait des Espagnols. " Sans doute, répondit le prêtre, mais les bons seulement." " Le meilleur ne vaut rien, répliqua le cacique, je ne veux pas aller dans un endroit où je puisse en rencontrer. Ne me parle donc plus de ta religion, et laisse-moi mourir." Et bientôt l'infortuné chef expira dans les flammes.

mier de Gonneville. Les Portugais les avaient devancés, sans y laisser aucune trace de leur domination. Le *Discours du grand capitaine dieppois*, traduit par Ramusio, rapporte que les Portugais, qui se prétendaient les maîtres de ce pays, avaient bien plus en vue l'amour du gain que la gloire de la religion, à l'égard des habitants du Brésil. " Bien que le peuple portugais soit le plus petit du monde ajoute ce *Discours*, attribué à Pierre Grignon, compagnon de voyage des frères Parmentier, le monde entier ne paraît pas assez grand pour satisfaire sa cupidité. Je pense qu'il aura bu de la cendre du grand Alexandre pour qu'il soit si altéré d'effrénée convoitise ; il veut tenir d'une seule main ce qu'il ne pourrait embrasser de toutes les deux ; et je crois qu'il se persuade que Dieu n'a fait que pour lui la mer et la terre, et que les autres nations ne sont pas dignes de naviguer ; s'il était en son pouvoir de fermer les mers depuis le cap Finisterra jusqu'à l'Irlande, depuis longtemps déjà ce peuple l'aurait fait ; et pourtant il n'a pas plus le droit d'empêcher les Français d'étendre la foi chrétienne dans les pays où son autorité n'est pas reconnue, où il n'est ni aimé ni obéi, que les Français n'auraient celui d'empêcher les Portugais de passer dans l'Ecosse, dans le Danemark et la Norvège, quand bien même les Français y auraient abordé les premiers. Aussitôt que la nation portugaise a navigué le long d'une côte, elle la tient tout entière pour sienne. Mais une telle conquête est facile et sans grands frais, car elle n'a coûté ni assauts, ni résistance ; et vraiment c'est d'heureuse aventure pour cette nation que le roi Français montre pour elle tant de générosité et de courtoisie ; car s'il voulait lâcher la bride aux marchands de son royaume, ils lui auraient conquis en quatre ou cinq ans le commerce et l'amitié de tous les habitants de ces terres nouvelles ; et cela par amour, sans qu'il fût besoin d'employer la force ; ils auraient pénétré plus avant dans l'intérieur du pays en ces quelques années qu'en cinquante ans les Portugais, qui seraient bientôt chassés par les indigènes comme de mortels ennemis. C'est là une des raisons principales pour laquelle les Portugais ne souffrent pas volontiers que les Français viennent sur les côtes où ils se rendent eux-mêmes : car, à peine les Français ont-ils fréquenté quelque lieu, qu'on n'y veut plus entendre parler des Portugais, qui tombent aussitôt dans l'abaissement et le mépris."

Cette citation, un peu longue peut-être, suffit à prouver que les Espagnols n'étaient pas seuls à se faire haïr là où ils mettaient le pied, et que les Français, par contre, savaient conquérir d'emblée l'estime des nations sauvages avec lesquelles ils échangeaient leurs

produits. Les Tupinambas, les Tamoyos, les Tabaiaros et autres habitants du Brésil ne furent pas lents à rechercher l'amitié française, et ils la conservèrent par des traités solennels qu'ils ne voulaient jamais rompre. La bonne foi, qu'ils apportaient dans leurs alliances publiques, existait au même degré dans les affaires privées.

Ces peuples étaient naturellement doux et hospitaliers. Leur montrer de la confiance et les traiter avec douceur, suffisait pour les attirer à soi et pour s'en faire des amis fidèles et dévoués. C'est ce que comprirent Jean de Léry, François de Razilly et les Français qui eurent des rapports avec eux.

Rien ne leur faisait plus de plaisir que de revoir ceux qu'ils avaient connus. Le chef Japy-Ouassou disait à Razilly : " Nous commençons déjà à nous ennuyer de ne plus voir venir des Français guerriers et nous délibérons d'abandonner ce pays et de passer le reste de nos jours privés de la compagnie des Français, nos bons amis, sans plus nous soucier de haches, de couteaux, de serpes et autres marchandises, et de nous remettre à l'ancienne et misérable vie de nos ancêtres qui cultivaient la terre et abattaient les arbres avec des pierres dures... j'ai une entière confiance en ta bonté ; car, sous ton air guerrier, tu laisses voir des manières pleines de douceur et un personnage fait pour nous gouverner avec beaucoup de sagesse. Là-dessus, je te dirai mon avis : c'est que quand un homme est né grand et avec de l'autorité sur les autres, il doit avoir d'autant plus de douceur et de magnanimité : car les hommes, et principalement ceux de cette nation, se rendent beaucoup plus aisément à la douceur qu'à la violence... Cette douceur je l'ai aussi remarquée chez les Français... Les *Pero* (c'est ainsi qu'ils appelaient les Portugais) nous ont autrefois massacrés et ont exercé beaucoup de cruautés sur nous... A présent nous ne craignons plus rien puisque te voici, et que tu rétabliras avec ta bonne nation, la nôtre aussi grande qu'elle a été autrefois..." (1)

M. Gabriel Gravier, auteur d'une étude remarquable sur le sauvagement du Brésil, dit que les sauvagesses éprouvaient pour les Français, qu'elles connaissaient, le sentiment que les sauvages éprouvaient pour les Françaises, qu'ils ne connaissaient pas. Comme les femmes de l'Amérique du Nord, elles appréciaient hautement les prévenan-

(1) Japy-Ouassou était chef de Juniparan, et grand *bourounichavé* (chef) de l'île de Maranham.

ces et les galanteries françaises. Elles se sentaient grandir au contact de l'homme aimable et civilisé, de l'homme supérieur qui venait d'un autre monde.

Au Brésil, comme en Canada, les interprètes jouèrent un grand rôle dans les opérations commerciales et même dans les rapports de la vie sociale. La liberté qui leur était acquise de circuler sans appréhension au milieu des peuplades indiennes, leur fournit une foule d'occasions de leur rendre des services, tout en favorisant le commerce avec leurs compatriotes. Plusieurs d'entre eux s'identifièrent tellement avec les Tupinambas, qu'ils finirent par épouser des femmes de leur tribu; ils vécurent de leur vie, à côté d'eux, prenant part à leurs combats, adoptant leurs costumes et leurs mœurs. Cependant ils ne se firent sauvages que pour la forme, car, en réalité, ils restèrent attachés de cœur et d'âme à la France, leur vraie patrie.

Les missionnaires eurent aussi une grande œuvre à accomplir auprès de ces infidèles. C'est à eux, peut-être plus qu'aux interprètes, que la France doit cette loyale et franche amitié des Brésiliens, qui dura tant qu'il y eut un Français au milieu d'eux. Ces missionnaires appartenaient à l'ordre des capucins. Ces terres peuplées d'idolâtres offraient aux héroïques apôtres de la foi un vaste champ à exploiter pour y planter la semence évangélique. Le Père Claude d'Abbeville (1) et le Père Yves d'Evreux (2) s'employèrent activement à la conversion des Brésiliens, et ils procurèrent à un bon nombre d'entre eux l'avantage d'être absous de la tâche originelle. Ces deux religieux ont laissé des écrits sur leurs missions. Dans un endroit de son livre, le Père Claude s'écrie: "Il ne peut se dire combien grande est l'humanité et la bienveillance de ce peuple vers les Français, et spécialement envers nous". Les Indiens aiment naturellement les Français," écrit à son tour le Père Yves d'Evreux, témoignage confirmé par Ramusio en ces termes:

(1) Le P. Claude d'Abbeville partit pour le Brésil avec trois de ses confrères, le 19 mars 1611 sur la flotte commandée par Razilly, et il retourna en France avec six Brésiliens. Il a publié une *Histoire de la mission des P.P. capucins à l'île de Maragnon et lieux circonvoisins etc.*, Paris, 1614. C'est un écrivain exact et judicieux.

(2) Le P. Yves d'Evreux, passa comme missionnaire au Maragnon en 1612, il en revint deux ans après, et il fit imprimer la relation de son voyage sous le titre de: *Suite de l'histoire des choses mémorables advenues au Maragnon dès années 1614 et 1615*, Paris, 1615. Ce livre fait suite en effet au livre du P. Claude d'Abbeville. Le style naïf du bon missionnaire est plein de charme et de candeur. Le Père Yves mourut en 1630, et le P. Claude en 1632.

“ Ils aiment mieux les Français que toute autre nation qu'ils aient pratiquée.”

Les Brésiliens, comme tous les sauvages d'Amérique, étaient très attachés à leurs enfants. Il n'y avait pas de plus grand sacrifice pour eux que de s'en séparer. Cependant ils condescendaient assez facilement à les laisser conduire en France par les missionnaires et les capitaines qui avaient su capter leur confiance. Du temps de la Ravardière et de Razilly, plusieurs jeunes Tupinambas firent leur tour de France, et il fut longtemps question à Rouen de la fête brésilienne où cinquante Tupinambas se donnèrent en spectacle devant le roi et la reine, et toute la population de la ville en liesse. (1)

Cette amitié se traduisait souvent par des actes d'un genre beaucoup plus relevé et plus honorable. Un jour, c'était à la bataille de Salema, huit mille Brésiliens scellèrent de leur sang le pacte qu'ils avaient conclu de rester fidèles jusqu'à la mort aux Français, “ leurs parfaits alliés.”

M. Gravier rapporte plusieurs traits qui établissent, jusqu'à l'évidence, la force de l'amitié existant entre les Français et les Brésiliens. “ Les étrangers, dit-il, citant Purchas (1), n'ignoraient pas les sentiments des Brésiliens à notre égard, et tous ceux qui tombaient entre leurs mains ne manquaient jamais, quand ils le pouvaient, de se faire passer pour Français. En 1591, l'Anglais Knivet ayant vu les Tamoyos massacrer ses compagnons, s'écria qu'il était Français. “ Ne crains rien,” lui dirent alors les sauvages, “ car tes ancêtres ont été nos amis, et nous les leurs; tandis que les Portugais sont nos ennemis et nous font esclaves; c'est pourquoi nous avons agi envers eux comme tu l'as vu.”

En 1550, le Hessois Hans Staden s'était laissé prendre par des anthropophages amis des Français, et devait être la pièce d'honneur d'un festin solennel. Chacun de ceux qui le venait voir choisissait par avance son morceau. C'était lugubre, mais très sérieux. Un jour, le pauvre Hans s'efforçait de prouver à Koniam Bebe, chef fameux de la tribu des Botocudos, dont André Thevet prétend nous donner un portrait, que la Hesse et la France étaient un même pays. Koniam lui répondit, avec son sang-froid de cannibale: “ On

(1) Voir dans le numéro de la *Revue canadienne* l'écrit intitulé: *Les Indiens en France*, pages 642-3.

(1) Purchas, *Pilgrims*, t. IV, p. 1217-1237.

ne peut plus manger un seul Portugais sans qu'il n'invoque la qualité de Français. J'en ai dévoré cinq; ils se disaient tous Français."

Cependant la barbe rousse de Hans Staden fit craindre aux Botocudos que le bonhomme ne fût réellement Français, et pour ne pas risquer d'enfreindre leurs traités d'amitié, ils le gardèrent pendant douze ans et finirent par le donner à des Français (1).

Ce dernier exemple confirme pleinement tout ce que j'ai pu dire sur l'affection sincère et constante des Brésiliens pour leurs parfaits alliés.

Passons maintenant à l'Acadie et aux sauvages qui l'habitaient à l'époque des premières colonisations.

III

Les Souriquois, appelés aussi Micmacs, accueillirent avec joie les compagnons de M. de Monts et de Champlain, lorsqu'ils arrivèrent en Acadie en 1604. Les colons de Port-Royal devinrent tellement habitués à la présence du grand chef Membertou et des siens, qu'ils les voyaient toujours avec chagrin s'éloigner du fort pour leurs excursions de pêche ou de chasse. La table des Français était constamment ouverte aux sagamos, et ceux-ci savouraient avec délices les bons mets et les vins qui leur étaient servis par l'architréclin, ou maître-d'hôtel de la Société du bon temps.

Ce peuple aime les Français, écrit Lescarbot, et en un besoin s'armeront tous pour les soutenir" (2).

L'historien de la Nouvelle-France rapporte un exemple bien touchant de l'amitié que ces sauvages portaient à M. de Poutrincourt. Celui-ci allait partir pour la France. Au moment de la séparation, Membertou fit de telles instances pour le retenir qu'il consentit à rester un jour de plus. "Mais, ajoute Lescarbot, ce fut la pitié au partir de voir pleurer ces pauvres gens, lesquels on avait toujours tenus en espérance que quelques-uns des nôtres demeureraient auprès d'eux. Enfin il leur fallut promettre que l'an suivant on y enverrait des ménages et des familles pour habiter totalement leur

Relation du voyage de Hans Staden, éd. Ternaux-Compans, p. 115.

Lescarbot, liv. IV, chap XVII.

terre, et leur enseigner des métiers pour les faire venir comme nous. En quoi ils se consolèrent aucunement" (1).

Avant de fonder Québec, Champlain avait fait un séjour de plus de trois années en Acadie, pendant lesquelles il parcourut toute la côte de la Nouvelle-Angleterre. Dans les courses qu'il entreprit ainsi à trois reprises différentes, tirant chaque fois plus au sud, dans l'espérance de trouver un lieu propice à un établissement sédentaire, Champlain ne faisait que se conformer au dessein de M. de Monts, qui, lors de son voyage à Tadoussac, en 1600, avec Chauvin, avait été complètement désenchanté de la nature du pays et de son climat. Son hivernage à l'île Sainte-Croix l'avait confirmé dans son projet de fonder sa colonie vers la Floride, ou dans un autre lieu exempt de neiges et de glaces. Champlain, se prêtant donc aux désirs de son chef, visita les havres de la baie Française, les côtes de la Norembègue jusqu'à l'île appelée aujourd'hui *Martha's Vineyard*. Cette partie du littoral était assez peuplée; chaque rivière avait sur ses bords une ou plusieurs bourgades commandées par autant de sagamos; les îles un peu considérables étaient également sous la domination d'un chef. Champlain eut des rapports avec eux: c'étaient les Etchemins ou Malécites, qui habitaient entre les rivières Saint-Jean et Pentagoët (Penobscot); les Abénaquis, au sud de cette dernière rivière; puis, les Almouchiquois, à l'entrée de la rivière Chouacouet (Saco). Les premiers sauvages qu'il rencontra, c'était le 6 septembre 1605, furent ceux de Pentagoët, dont le capitaine était Bessabès. Cabahis, sagamo des environs se joignit bientôt à eux avec trente de ses subordonnés. La rencontre fut amicale. Les Indiens semblèrent plongés dans la stupéfaction à la vue de ces gens avec leur accoutrement nouveau pour eux. "C'était la première fois, dit Champlain, qu'ils voyaient des chrétiens" (2). On échangea mutuellement des présents, après quoi, la séparation se fit, non sans avoir lié auparavant un pacte d'amitié.

Champlain retourna sur ses pas les deux années suivantes, et il fit connaissance avec Manthoumermer, sagamo de la rivière de Chipscot, avec Aneda, chef de la baie de Casco, avec Anassou, Marchim, et les sauvages de la nation armouchiquoise qui avait la réputation d'être très cruelle, et elle l'était aussi. Champlain eut beau les traiter avec douceur, les amadouer par des présents, ils ne purent s'empêcher de donner des preuves de leur barbarie, même à l'égard

(1) *Ibidem*, liv. IV, ch. XIX.

(2) Champlain. *Voyages*, Ed. canad. de 1613, p. 37.

des Français. Car, pour les sauvages leurs voisins, ils les maltraient et souvent sans raison. C'est ainsi qu'ils massacèrent, en 1606, Panoniac le Souriquois qui était allé trafiquer avec eux des marchandises du magasin de Port-Royal. Cette mort fut noblement vengée par Membertou, aidé des Etchemins et des Montagnais de Tadoussac.

Membertou, sagamo de la baie Sainte-Marie, Schoudon, sagamo de la rivière Saint-Jean, et tous les autres chefs souriquois et etchemins aimaient les Français jusqu'à l'adoration. Leur confiance dans la robe noire du jésuite était illimitée. Aussi leur conversion fut l'œuvre de peu de temps. Une fois entrés dans le giron de l'Eglise, ils se montrèrent fervents et très zélés. Ces bonnes dispositions, chez les Micmaes surtout, ont toujours duré et persistent encore.

Le Père Biard, à qui l'on doit une des plus belles pages de ce superbe monument que l'on appelle les *Relations des jésuites*, nous dit que, de son temps, les Français ne pouvaient compter que sur l'amitié de trois peuples : les Montagnais, les Souriquois et les Etchemins. " Pour les Etchemins et les Souriquois, j'en suis témoin, dit-il, car j'ai demeuré parmi eux : pour les Montagnais, j'en ai ouï parler . . . Cette amitié et fidélité desdits peuples envers les Français a paru remarquablement après notre déroute faite par les Anglais ; car eux, l'ayant su, s'en vinrent à nous la nuit, et nous consolèrent du mieux qu'ils pouvaient, nous offrant leurs canots et leur peine pour nous conduire où nous voudrions ; ils nous offraient encore, que s'il nous plaisait de demeurer avec eux, ils étaient trois capitaines, Bessabès, Ogurégueou et Asticou, dont chacun prendrait, pour sa part, dix de notre troupe (puisque nous restions trente), et nous nourrirait jusques à l'an suivant, quand les navires français arriveraient à la côte, et qu'en cette façon nous pourrions dépasser en notre pays sans tomber aux mains des méchants Ingrès (c'est ainsi qu'ils appellent les Anglais). Ce n'étaient point mines ou pièges pour nous surprendre, car vous entendrez ci-après le bon traitement qu'ils firent au Père Enemond (Massé) et à sa troupe ; et à Port-Royal durant trois hivers qu'on a eu besoin d'eux, on les a expérimentés fidèles et secourables ; que si leur dessein eût été de nous méfaire, les belles et bonnes occasions ne leur ont pas manqué" (1).

(1) Relation de 1611, p. 8.

Dans un autre endroit du rapport de sa mission acadienne, le Père Biard revient sur le même sujet, et il renchérit encore : " C'est un grand fruit, dit-il, que la confiance et l'amitié que les sauvages ont prise avec les Français par la grande familiarité et hantise qu'ils ont avec eux... Or, cette confiance et cette privauté est déjà si grande que nous vivons, entre eux, avec moins de crainte que nous ferions dans Paris. Car, dans Paris, nous n'oserions dormir que la porte bien verrouillée ; mais là nous ne la fermons que contre le vent, et si n'en dormons pas pour cela moins assurés. Au commencement, ils nous fuyaient et craignaient ; ores il nous désirent. A notre première visite et descente de St-Sauveur, nous fîmes semblant que la place ne nous agréait pas, et que voulions aller autre part ; ces bonnes gens du lieu en pleuraient et lamentaient" (1).

Voilà pour les Souriquois. Ne furent-ils pas, eux aussi, des amis sincères pour les Français, comme l'avaient été les naturels du Brésil ?

IV

Avant d'habiter l'île Sainte-Croix et Port-Royal, Champlain avait exploré, dès l'année 1603, le fleuve Saint-Laurent jusqu'au saut Saint-Louis. A Tadoussac, il avait fait la rencontre d'un parti de Montagnais, d'Etchemins et d'Algonquins récemment arrivés de la guerre contre les Iroquois, qu'ils avaient battus à l'entrée de la rivière Richelieu, alors connue sous le nom de rivière des Iroquois. Le chef des Algonquins était Begourat, de l'île des Allumettes ; celui des Montagnais s'appelait Anadabijou. Français et sauvages se réjouirent ensemble de la grande victoire qui avait coûté à l'ennemi plus de cent vies. On fit tabagie et, dans une séance très solennelle ouverte par un discours de l'un des sauvages rapatriés par Pontgravé, Anadabijou prononça une longue harangue à sensation. S'adressant à ses guerriers, il dit qu'ils devaient être fiers de compter le roi des Français comme ami. Tous donnèrent des marques d'assentiment par leur ho ! ho ! traditionnel. Puis, se tournant vers Champlain et ses compagnons, il leur assura qu'il n'y avait pas de nation au monde à qui il voulût plus de bien.

C'est à dater de cette heure solennelle que commença l'alliance française avec le groupe algonquin et montagnais, alliance qui devait

bientôt comprendre la grande famille huronne. On a reproché à Champlain d'avoir fait intervenir les armes de ses compatriotes dans des démêlés auxquels les aborigènes seuls étaient intéressés. Sans toutefois avoir été flétrie par cette intervention, la mémoire du premier gouverneur de la colonie aurait pu en souffrir notablement, si l'histoire ne lui eût reconnu des qualités et des vertus si éminentes, qu'elles ont suffi à pallier le blâme que des écrivains ont jeté sur sa conduite vis-à-vis des Iroquois. Sans m'arrêter à cette question, qui n'est qu'un incident de cet écrit, je puis dire cependant que l'abbé Faillon, malgré tout le bien qu'il a écrit de Champlain, a manqué de justice à son égard au sujet de cette alliance franco-indienne (1).

Pour revenir aux sauvages des rives du Saint-Laurent et de l'Outaouais, que Champlain rencontra une seconde fois en 1608 et avec qui il avait contracté une alliance offensive et défensive, ils restèrent fidèles à la foi jurée et, abstraction faite de certains actes de barbarie de leur part et qui furent le fait d'individus querelleurs ou passionnés, il est difficile de citer des cas d'hostilité ouverte entre eux et les Français. Tant que Champlain vécut, leurs rapports furent toujours excellents. Le fondateur de Québec était l'ami par excellence des Hurons et des Algonquins. En plus de vingt endroits de ses récits de voyages, on retrouve des exemples frappants de l'ascendant et du prestige dont il jouissait auprès d'eux. Ils ne faisaient rien d'important sans le consulter ; ils ne troquaient pas même leurs peaux de castors avec les commis et les agents de traite, sans en avoir obtenu la permission. Champlain fut leur protecteur contre ses propres compatriotes ; il fut aussi leur sauveur dans leurs guerres contre les Iroquois, qui étaient les ennemis jurés de tous les sauvages, depuis le peuple esquimau du Labrador jusqu'à la nation huronne cantonnée à peu de distance de la mer Douce (lac Huron).

V

C'était en l'année 1633. Sept cents sauvages venaient d'arriver à Québec sur cent quarante pirogues chargées de pelleteries. L'élite des familles huronnes était ici présente avec les femmes et les enfants. Champlain qui voulait conserver leur amitié, les reçut avec tout

(1) J'aurai occasion de le prouver dans un article destiné à la *Revue canadienne*.

l'éclat possible. Les jésuites leur ouvrirent les portes de leur humble monastère de Notre-Dame-des-Anges. Champlain réunit les principaux en un conseil général, et il prononça, en leur présence, une longue harangue au cours de laquelle il insista sur l'amitié que les Pères jésuites et lui-même leur portaient. Deux capitaines hurons prirent la parole après lui, et le Père Le Jeune rapporte la substance de leurs discours en ces termes : " Ce fut à qui honorerait le plus le sieur de Champlain et les Français, et à qui nous témoignerait de l'affection : l'un d'eux disait que " les Français n'étant plus ici, la terre n'était plus terre, la rivière n'était plus rivière, le ciel n'était plus ciel ; mais qu'au retour du sieur de Champlain, tout était retourné à son être, la terre était devenue terre, la rivière était devenue rivière, et le ciel avait paru ciel " (1).

Parmi les nations de l'Ouest américain, il s'en trouva plusieurs, c'était même le plus grand nombre, qui firent preuve d'affection à l'égard des Français. Bancroft, dont le témoignage ne saurait être suspect, rapporte qu'en 1765, deux ans après le traité de Paris qui livra la colonie française à l'Angleterre, le commissaire anglais se présenta pour prendre possession du fort de Chartres et du pays des Illinois. Le chef des Kaskakias, parlant en son nom et en celui des Missourites et des Osages, ses alliés, déclara au commandant français que, dans toutes leurs tribus, il n'était pas un seul homme qui consentit à se soumettre. Puis, s'adressant à l'officier anglais : " Pars, lui dit-il, pars d'ici au plus tôt. Va dire à ton chef que nous et nos frères sommes décidés à vous combattre, si vous essayez de pénétrer en ce pays. . . . ces terres sont à nous. . . Pourquoi voulez-vous venir ici ? Vous ne nous connaissez pas, et nous ne vous avons jamais vus. Dis à ton chef de rester sur ses terres, comme nous sur les nôtres. . . nous ne voulons pas d'Anglais parmi nous ; telle est l'inébranlable résolution des hommes rouges."

" Nous pensons comme nos frères les Illinois," reprirent à leur tour les chefs des Osages et des Missourites, et nous les aiderons à conserver leur territoire. . . . Pars donc, va t'en, va-t'en, et dis à ton chef que l'homme rouge ne veut pas d'Anglais ici. Le Français est le seul que nous voulions au milieu de nous " (2).

C'étaient bien là ces amis fidèles et dévoués qui, deux ans auparavant, répétaient avec angoisse au commandant du fort de Chartres

(1) Relation de 1633, p. 36.

(2) Bancroft, *History of the United States*, vol. IV, ch. XVIII.

“Père, n'abandonne pas tes enfants; pas un Anglais ne pénétrera jusqu'ici du vivant de l'homme rouge... nos cœurs sont avec les Français; nous détestons l'Anglais et nous voudrions les tuer tous” (1). Ne dirait-on pas que ces Peaux-Rouges prévoyaient le sort terrible qui allait bientôt fondre sur leurs têtes?

Que l'on cite le nom d'un Anglais, d'un Hollandais ou d'un Suédois qui ait réussi, comme Nicolas Perrot, à se faire accepter comme l'ami de toutes les tribus de l'Ouest? Le *donné* ou serviteur des jésuites de Québec visita la plupart des nations sauvages, et il s'était acquis leur confiance au point de leur persuader tout ce qu'il voulait (1). Les Algonquins l'aimaient et les diverses nations de la baie des Puants l'honoraient comme leur père (3). Perrot fut l'ami des Poutéouatamis, des Maskoutens, des Micmacs, des Outagamis, le médiateur entre les Sauteurs et les Outagamis, entre les Maloumines et les Poutéouatamis, entre les Sioux et les Outagamis; si les Français eussent toujours suivi la ligne de conduite tracée par Champlain et continuée par Nicolas Perrot, ils auraient évité bien des ennuis et des embarras aux gouverneurs de la Nouvelle-France. C'est ce que dit Perrot lui-même dans le *Mémoire* qu'il a laissé sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale:

“Voilà, dit-il, ce que les Français ont fait dans les premiers établissements de la colonie quoiqu'elle ne fut alors que peu considérable en monde. On a su conserver et soutenir la gloire de la nation contre les sauvages incomparablement plus forts et plus nombreux dans ces temps-là qu'ils ne sont à présent, puisque, si je l'ose dire, on en était le maître. Ne les obligeait-on pas à le reconnaître par des présents considérables qui n'étaient reconnus que par de très médiocres, même leur faisait-on savoir, en les leur faisant, que ce n'était que par compassion de leur misère. Au lieu que, dans le temps où nous sommes, ils veulent dominer et être nos supérieurs; ils nous regardent même comme gens dépendant en quelque manière d'eux” (1).

Comme je l'ai insinué auparavant, à tous ces témoignages de l'amitié réciproque des Français et des sauvages, il y a une contrepartie. L'on pourrait citer des exemples de brutalité de la part de ces grands enfants déshérités de la nature, et même de déloyauté, de

(1) Id. Ibid. ch. VII.

(2) Charlevoix, I, 436.

(3) La Potherie, II, 173 et 175.

(1) Bibliotheca americana, p. 96.

trahison. Tout en tenant compte de leur ignorance, de leurs idées superstitieuses et de leur manque de civilisation, nous pouvons affirmer que s'ils ont souvent blessé les droits des Français, s'ils se sont livrés à des actes répréhensibles sur quelques-uns d'entre eux, ils n'agirent bien souvent que par représailles, et, s'il faut en croire le marquis de Denonville, ces représailles n'étaient parfois que trop légitimes. Écoutons ce qu'il écrivait au marquis de Seignelay, le 12 juin 1686 :

“ Les désordres et les libertinages ont été à une telle extrémité, que c'est merveille que les sauvages ne les aient pas tous assommés pour se garantir des violences qu'ils ont reçues des Français.”

Les nombreuses tribus des Hurons et des Algonquins, dont Champlain s'était constitué l'ami et le protecteur, étant tombées sous les coups des Iroquois, ne survivaient à elles-mêmes, en 1689, que dans de rares et misérables débris. Les Miamis et les Maskoutens, amis de Perrot à cette époque, et vivant au sommet de l'angle que forment entre elles les vallées du Mississipi et du Saint-Laurent, étaient seuls restés comme représentants de la puissance et de la prospérité des sauvages de la Nouvelle-France.

N. E. DIONNE.

ETABLISSEMENT DES SŒURS DE CHARITÉ

A LA RIVIERE ROUGE.

L'établissement des sœurs Grises à la rivière Rouge date de l'année 1844 ; il est dû au zèle apostolique de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface et premier missionnaire au Nord-Ouest.

Il est assez intéressant de voir comment la divine providence, qui conduit tout ici bas, dirigea les événements pour appeler ces filles dévouées dans ce pays où, de concert avec les missionnaires, elles ont depuis travaillé à répandre le bienfait de la civilisation chrétienne.

Les obstacles que, pendant longtemps, Mgr Provencher rencontra à l'accomplissement de ses desseins, les nombreux refus qu'il reçut à ses demandes dans différentes communautés, les tentatives infructueuses qu'il fit en Canada et en Europe pour avoir des religieuses, nous montrent que Dieu a ses personnes choisies et ses temps marqués pour établir ses œuvres, et que, pour accomplir sa volonté sainte, il fait servir, non seulement les bonnes, mais encore les mauvaises dispositions des hommes. Toutes les difficultés s'applanissent et disparaissent tout à fait quand Dieu veut que, pour la gloire de son Eglise, une œuvre réussisse (1).

Dès les premières années de son épiscopat, Mgr Provencher avait songé à se procurer des religieuses pour donner l'éducation aux jeunes filles à la rivière Rouge. Il communiqua son projet à Mgr Plessis, évêque de Québec.

« Si nous avions des Sœurs pour l'instruction des filles, elles trouveraient de l'occupation. Les parents auraient plus d'ardeur ici qu'au Canada pour faire instruire leurs enfants ; mais ce serait

(1) Mgr de Lajimmerais, frère de madame Youville, fondatrice des sœurs Grises, accompagna le sieur de la Vérandy dans la découverte de la rivière Rouge. Il fut renvoyé au fort Maurepas en septembre 1735. Ce fut là qu'il mourut pendant l'hiver de 1735 à 1736.

“ difficile d'en tirer de la communauté de la Congrégation de Mont-réal.” Mgr Plessis lui répondit : “ Les sœurs de la Congrégation n'enverraient pas de sujets à une pareille distance. Il faudra donc vous tourner d'un autre côté et trouver, pendant votre séjour parmi nous, quelque veuve ou quelques saintes filles qui veulent se consacrer à cette bonne œuvre (1). Mais avant d'entreprendre cet établissement vous aurez soin de sonder vos fonds.”

Les difficultés de communiquer avec le Canada mais surtout la grande pauvreté de la mission pendant les premières années de son existence, empêchèrent Mgr Provencher de presser l'exécution de son dessein. Il prit son temps pour préparer cette fondation et, en attendant, il tâcha de trouver de bonnes institutrices laïques.

Cependant nous allons voir qu'il fut obligé d'attendre encore longtemps pour avoir ce modeste secours.

Sa première institutrice laïque fut une demoiselle Nolin, métisse de la rivière Rouge. Son père, ancien bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, l'avait envoyée au Canada, à Montréal, où elle avait reçu de l'éducation chez les sœurs de la Congrégation ; puis elle était revenue au Nord-Ouest, chez son père établi à Pimbina.

En l'année 1824, Mgr Provencher lui proposa d'ouvrir une école à Saint-Boniface. Il eut bien voulu la commencer avant les ministres protestants, qui parlaient déjà d'en avoir une dans la colonie écossaise.

Le 13 juin 1824, il écrivait à Mgr Plessis, à Québec : “ Je voudrais bien avoir une demoiselle Nolin pour lui confier l'éducation des jeunes filles. Je ne serais pas fâché d'avoir une école sur un bon pied avant les protestants, qui parlent d'en établir une sur un grand plan”

Mais le père Nolin, qui se faisait vieux, ne voulut pas se séparer de sa fille ; il fallut attendre sa mort pour ouvrir l'école.

En janvier 1829, Mgr Provencher écrit à Mgr Plessis : “ Enfin j'ai une école de filles ; elle a commencé en janvier. Les petites filles font des progrès. Dieu veuille que tout cela réussisse.”

Cette école se continua à Saint-Boniface jusqu'à l'année 1834. Cette année-là, M. Belcourt, missionnaire, avait établi une mission sauvage à 28 milles de Saint-Boniface, sur les bords de l'Assiniboine. Les Indiens, réunis à cet endroit appelé la baie Saint-Paul, manifes-

(1) Cette première ouverture du projet d'avoir des Sœurs à la rivière Rouge se faisait pendant les deux années que Mgr Provencher passa à Québec de 1820 à 1822.

taient le désir de faire instruire leurs enfants. M. Belcourt demanda à mademoiselle Nolin, qui parlait la langue de ces sauvages, de vouloir bien venir dans cette mission pour enseigner le catéchisme.

Mgr Provencher consentit à laisser partir son institutrice et, pendant plusieurs années, Saint-Boniface se trouva sans école pour les filles. Cette lacune dans l'éducation fut très dommageable à quelques familles catholiques qui fréquentèrent l'école protestante, et y subirent une influence dont elles se ressentirent toujours dans la suite.

Vers la fin de l'année 1835, Mgr Provencher partit pour l'Europe. Le but principal de son voyage était de tendre la main pour recueillir des aumônes, et pour obtenir de Rome les pouvoirs nécessaires pour ouvrir les missions de la Colombie, sur les bords l'océan Pacifique. Mais, il voulait aussi en même temps chercher, dans les Ordres religieux d'hommes et de femmes, des auxiliaires pour sa mission de la rivière Rouge.

En passant en France, il communiqua ses projets à quelques évêques, en les priant de lui indiquer où il pourrait s'adresser. On lui indiqua diverses communautés : malheureusement son séjour en Europe fut de trop courte durée pour lui permettre d'en visiter aucune.

De retour dans ses missions en 1837, il écrivit au conseil de la Propagation de la Foi, à Lyon, ainsi qu'à Mgr l'évêque d'Amiens pour les prier de lui indiquer des religieuses qui consentiraient à venir l'aider dans ses pauvres missions.

L'année suivante, en 1838, il reçut une lettre d'une religieuse de la Visitation de Grasse (Var, France), nommée Angélique Aimée Courmel. Elle offrait de venir à la rivière Rouge fonder, à ses frais, une maison de son Ordre. Mgr Provencher lui répondit de vouloir bien lui faire connaître en détail ses moyens et de lui envoyer le témoignage de son évêque ; qu'ensuite il verrait s'il pourrait accepter. Un an après, il n'avait encore reçu aucune réponse.

M. Belcourt, missionnaire à la rivière Rouge, descendit alors au Canada, et, dans une visite qu'il fit au monastère des ursulines à Trois-Rivières, il parla devant ces religieuses du chagrin qu'éprouvait Mgr Provencher de ne pouvoir se procurer des Sœurs pour enseigner, et du grand bien que celles-ci pourraient faire dans cette mission.

Touchée, sans doute par le récit de M. Belcourt, la Mère supérieure des ursulines écrivit à Mgr Provencher pour lui offrir des religieuses de son Ordre.

Il est probable que Mgr Provencher en parla immédiatement à l'évêque de Québec, mais nous n'avons pas ses lettres de l'année 1840.

En 1841, Mgr l'évêque de Québec écrivait ce qui suit à Mgr Provencher :

“ Connaissant l'état du monastère des ursulines des Trois-Rivières je suis bien d'opinion qu'on ne peut pas s'y passer de la Mère Saint-Michel dont la santé d'ailleurs ne lui permettrait pas de faire un semblable voyage.”

L'évêque ensuite énumère une longue suite de raisons pour démontrer que des religieuses cloîtrées ne conviendraient pas du tout dans une mission comme celle de la rivière Rouge. “ Je pense donc, dit-il, que, sauf meilleur avis, il vous faut renoncer aux religieuses cloîtrées ; mais vous allez me dire : Qui nous enverrez-vous à la place ? Je n'en sais rien : mais cependant j'ai l'espoir que vous ne tarderez pas à avoir d'excellentes institutrices, soit des sœurs de la Congrégation, soit des sœurs de Charité, ou autres.

“ Toutefois vous ne pourrez guère espérer en avoir avant que les jésuites soit établis dans votre diocèse ; car, c'est chose décidée à Rome entre le général des jésuites et Mgr de Montréal que vous aurez bientôt des jésuites pour auxiliaires.”

Cette lettre de l'évêque de Québec ne parvint à Mgr Provencher que vers la fin de janvier 1842, lorsque, déjà, celui-ci en avait une, datée du 7 janvier, en route pour Québec. Sans connaître l'opinion de l'évêque de Québec, Mgr Provencher préférait beaucoup avoir des religieuses non cloîtrées.

“ Je ne sais, lui écrivait-il dans sa lettre du 7 janvier, où en est le projet de faire monter des ursulines ici. Je n'avais jamais eu l'idée d'avoir des religieuses cloîtrées. Le grand besoin m'a fait parler ; si ça réussit tant mieux ; si le projet manque, je vais tâcher d'avoir des *Amantes de la Croix*, du Kentucky. D'après ce que j'ai lu dans les annales de Lyon, c'est ce qu'il me faudrait pour ici et la Colombie ; je vais en demander pour ces deux postes.

“ Ces filles, outre l'instruction religieuse qu'elles donnent, montent à faire de la toile et de l'étoffe dont elles font leurs habits. La religion et l'industrie, c'est ce qu'il faut ici.”

L'évêque de Québec répondit à cette lettre le 6 avril 1842 :
Monseigneur,

“ J'ai reçu l'honneur de votre lettre du 7 janvier par laquelle je vois que vous êtes venu à mon opinion sur l'article des religieuses

“ dont vous voulez doter votre mission, quoique pourtant vous
 “ n'eussiez pas reçu ma lettre du 25 novembre dernier, où je vous
 “ faisais part de mes objections au projet, que vous aviez l'automne
 “ dernier, d'avoir des ursulines.

“ Je suis bien aise de savoir que cette lettre n'aura pas contristé
 “ vos vues; puisque maintenant nous sommes d'accord à penser que
 “ des religieuses non cloîtrées conviennent davantage à votre
 “ colonie.

“ Je vous disais, dans ma dernière lettre, qu'il serait peut être
 “ plus à propos d'attendre pour avoir des institutrices chez vous,
 “ que vous ayez des jésuites pour collaborateurs.

“ Ce qui me porte à émettre cet avis, c'est que ceux-ci, ayant une
 “ grande expérience des missions, pourront vous indiquer sur quel
 “ Ordre religieux doit tomber votre choix. Au reste, votre projet
 “ d'avoir des amantes de la Croix, du Kentucky, pourrait être mis
 “ tout de suite à exécution. Ces bonnes filles, dont les services sont
 “ si bien appréciés aux Etats-Unis, sont connues des RR. PP. qui
 “ seront bien aises d'en rencontrer à la rivière Rouge, pour y secon-
 “ der les missionnaires dans l'œuvre de la civilisation.”

Monseigneur Provencher attendit en vain une réponse du Ken-
 tucky, après plusieurs mois, voyant qu'elle n'arrivait pas, il prit la
 détermination de s'adresser ailleurs. Le 30 juin 1842, il écrivit à
 l'évêque de Québec :

“ Je n'ai point reçu de réponse du Kentucky au sujet des religieuses
 “ que j'avais demandées pendant l'hiver dernier. J'ai prié Mgr Loras,
 “ évêque de Dubuque, de s'en occuper pour moi. Je lui ai demandé
 “ son opinion sur les sœurs du Sacré-Cœur, sur les amantes de la
 “ Croix, sur les sœurs de la Charité, pour un diocèse pauvre où il
 “ n'y a pas à donner une éducation bien relevée. Votre Grandeur
 “ pourrait essayer de traiter cette affaire avec les évêques des Etats-
 “ Unis, et essayer de me pousser des institutrices l'année prochaine.
 “ Je suis sans écoles : il n'y a pas une fille ici capable de la faire.

“ Situés comme nous le sommes au milieu des protestants, man-
 “ quer d'école est une chose grave.”

Le 10 juillet, l'évêque de la rivière Rouge écrit de nouveau à
 Québec pour insister sur l'envoi de religieuses :

“ Tâchez, dit-il, de me procurer des religieuses pour l'année pro-
 “ chaine. Il y en a de toutes descriptions aux Etats-Unis. Vous
 “ remettez tout à l'arrivée des jésuites, qui viendront Dieu sait quand
 “

“ Il faudrait des Sœurs pour la Colombie. Si la Compagnie donne des passages pour des femmes d'industrie, il faudrait tâcher d'envoyer des religieuses à la place ; quand même il faudrait retarder d'un an, faites passer des sœurs de la Charité ou autres.”

Vers la fin de l'été 1842, Mgr Provencher reçut une réponse de Mgr Loras :

“ Vous me faites l'honneur, lui disait-il, de me demander mon opinion par rapport au couvent que vous voulez établir dans votre ville épiscopale. Voici ce que je pense :

“ 1^o Les ursulines et les autres qui ont la grande clôture ne conviennent pas à un pays nouveau.

“ 2^o Les sœurs de la Charité sont excellentes, mais leur but principal est de diriger les hôpitaux ; d'ailleurs il est très difficile d'en obtenir.

“ 3^o Les amantes de la Croix ne sont pas très nombreuses, et je ne crois pas qu'elles veuillent aller chez vous.

“ 4^o L'Ordre, à mon avis, qui vous conviendrait le mieux est celui des sœurs de Saint-Joseph, de Lyon. Elles ont ici, à Saint-Louis, un bel établissement. Je fais actuellement des démarches pour en avoir quelques-unes au printemps prochain pour le nord de mon diocèse.

“ Je tâcherai d'en obtenir trois ou quatre pour vous ; elles viendraient au printemps et, au mois d'août, elles pourraient se rendre à la rivière Rouge, par Saint-Pierre ; ce sont vraiment de bonnes religieuses. Je suis tellement convaincu qu'elles vous conviendront que j'écris à ce sujet, aujourd'hui même, à Lyon. Si vous ne les prenez pas, je les garderai toutes pour mon diocèse.”

Au commencement de janvier 1843, Mgr Provencher communiqua cette réponse à l'évêque de Québec, et il ajouta :

“ J'approuve le plan de mon respectable voisin et, si Votre Grandeur n'a pas d'objection, il faudra écrire immédiatement à l'évêque de Dubuque et lui faire savoir que vous et moi acceptons les religieuses qu'il a bien voulu demander pour la rivière Rouge ; qu'à tout hasard, j'enverrai quelqu'un pour les rencontrer à Saint-Pierre, au mois d'août au plus tard. M. Galtier, de Saint-Pierre, pourra informer Sa Grandeur de l'arrivée de nos gens. Je n'ai pas d'occasion pour écrire à Dubuque en hiver, et même je ne sais pas si j'en aurai, au printemps, d'autre que celle que je ferai moi-même. Je n'écris pas à Lyon en hiver. Comme Mgr Loras fait venir des religieuses que je prendrai, si je veux, je désire seulement que Sa

“ Grandeur tâche que j’accepte son offre. Votre Grandeur pourrait écrire à la supérieure de Lyon, si besoin en était.

“ Une chose importante serait de faire parvenir votre lettre au secrétaire de la Propagation de la Foi pour tirer des fonds pour payer les frais de voyage, ou du moins pour l’autoriser à faire des avances sur mon allocation de l’année prochaine.

“ Je me propose de loger ces bonnes religieuses dans ma maison de pierre, que j’ai quittée le premier de ce mois, pour habiter celle que j’ai bâtie au pignon de mon église.”

La difficulté de correspondre avec Québec, le manque d’occasion, le retard des courriers faisaient que très souvent des lettres se croisaient en route, aussi la dernière lettre reçue n’était pas toujours une réponse à la dernière lettre envoyée.

Immédiatement après le départ de la lettre datée du 2 janvier 1843, Mgr Provencher en reçut une, de Québec, partie au mois de novembre 1842 :

“ Nous sommes déjà convenus, lui disait l’évêque de Québec, que les Ordre cloîtrés ne sont pas propres à vos missions ; n’en parlons plus.

“ Les sœurs de la Congrégation feraient bien votre affaire, mais je crains d’échouer de ce côté. Je vais néanmoins tâcher d’intéresser Mgr de Montréal à vous en procurer. Si les nouvelles, que je vous donnerai, au printemps, touchant ces bonnes sœurs, ne sont pas favorables, il me vient en pensée que vous ferez très bien d’aller vous même en chercher au Kentucky, en passant par Saint-Pierre.

“ J’aurai beau écrire aux évêques pour les prier de me procurer des religieuses, je suis presque certain de n’en rien obtenir. Mais si vous vous présentez sur les lieux et que vous fassiez connaître les besoins de vos missions, je ne doute pas que vous n’en déterminez quelques-unes à vous suivre, et, supposant que vous n’en puissiez obtenir, vous apprendrez d’elles où il faudra recourir en France pour en avoir.

“ Et qui vous empêchera, une fois rendu au Kentucky, de venir jusqu’à Québec ; ce serait le moyen de régler bien des choses et de s’entendre sur bien des points.

“ Ainsi, mon avis est que vous alliez stimuler le zèle des religieuses du Kentucky en leur faisant le récit de tout le bien qu’elles pourraient faire dans vos missions.”

(A suivre.)

G. DUGAS, ptre., missionnaire.

HISTOIRE PHYSIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

D'UN

FLAMBEAU OU BOUGIE DE CIRE

Conférence faite devant l'Union catholique de Montréal, le 30 novembre 1880, par le
R. P. Jos. C. Carrier, C. S. C.

Messieurs,

Je vous ai fait, il y a quelques mois, l'histoire d'une " *Bouchée de pain* " jusqu'à et y compris son assimilation dans les divers tissus du corps humain ; permettez-moi de vous raconter, cet après-midi, l'*Histoire physiologique et chimique d'un Flambeau ou Bougie de cire*, jusqu'à sa complète combustion. Pour la confection de cette sorte de flambeau, il nous faut évidemment, tout d'abord, de la cire ; car nous ne parlerons que de la seule bougie formée de cette sécrétion animale, et non de ces sortes de bougies faites de stéarine, de cétine, de paraffine ou des sucs d'un arbre de l'extrême Orient, le *croton sebiferum* de Linné, encore moins étudierons-nous cette sorte de flambeau, peu en usage aujourd'hui, fait du suif ou graisse solide et blanche de ruminants, et qui constitue la chandelle proprement dite. C'est donc de la cire qu'il nous faut pour notre *Bougie*. D'où nous vient la cire ? se fait-elle elle-même, ou la trouvons-nous toute faite dans la nature ? Non : c'est, comme je viens de le dire, une vraie sécrétion animale. Et quel est l'animal qui la sécrète ? C'est un petit insecte ailé, fort laborieux, qui s'appelle *abeille*. Et, tout d'abord, étudions ce petit insecte si utile à l'homme. L'abeille commune à laquelle, Linné, l'inventeur de la terminologie scientifique moderne des êtres de la nature, a donné le nom générique et spécifique d'*apis mellifica*, qui veut dire abeille faiseuse de miel.

L'abeille appartient à l'ordre des hyménoptères ou insectes à ailes membraneuses, ainsi que le mot l'indique : *hymén*, *hyménos*, membrane, *pteron*, aile. A cet ordre d'insectes proprement dits, qui compte plus de 25,000 espèces, appartiennent les plus élevés, les plus sociaux, à l'exception du ver-à-soie, les plus utiles de tous les insectes connus. Voici les principaux caractères de cette ordre: La tête large, pourvue, sur les côtés, d'yeux composés, formés d'un très grand nombre, plusieurs milliers de plaques hexagonales dont chacune est pourvue d'une cornée, d'un iris et d'un filament nerveux; et, sur le haut, de trois yeux simples, appelés *ocellis* ou *stemmates* disposés en triangle. Le bouche, formée de deux mandibules, est organisée au moyen de mâchoires, de palpes et d'une languette fort longue en forme de trompe, pour la préhension, la mastication et la succion; six pattes constituées pour la locomotion et le support; quatre ailes également transparentes qui, dans le vol, s'enlacent par de petits crochets; enfin les larves, dépourvues de pieds et absolument dépendantes, sont nourries dans des cellules ou nids. Tels sont les caractères généraux de tous les hyménoptères. Ce grand ordre se divise, selon Latreille, en deux sous-ordres: les *terebtrantia* ou portetarière, qui se subdivisent en pupivores et en porte-scie: tels sont les ichneumons, les cynips, les mouches-à-scie; et les *aculeata* ou porte-aiguillons, qui se divisent en quatre familles: les *hétérogynes*, les *fouisseurs*, les *diploptères* et les *mellifères*: tels sont les fourmis, les guêpes, les frelons et les abeilles. Les *mellifères* se subdivisent encore en *andrènes* et en *apiaires*: à la première subdivision, toujours d'après Latreille, appartient l'*andrène des murs*, qui sécrète un miel particulier, un peu narcotique: à la seconde subdivision, appartiennent toutes les abeilles proprement dites. Linnée avait réuni sous le nom générique d'abeilles, *apis*, un grand nombre d'hyménoptères dont la structure organique et surtout les mœurs sont assez différentes. C'est pourquoi Latreille les a séparés et a formé la famille des *anthophiles* ou *mellifères*, qui renferme le genre *apis* dont le type est l'abeille mellifique, qui va nous fournir la cire dont nous avons besoin pour faire notre *Bougie*. Mais comment cette abeille-là sécrète-t-elle la cire? Pour répondre à cette question, il faut préalablement connaître un peu l'organisme spécial de cet insecte: c'est ce que nous allons étudier un instant.

Les insectes appartenant au genre *apis*, qui ne contient en tout que sept ou huit espèces, ont tous les antennes filiformes, brisées, composées de douze ou treize articulations; 13 chez les mâles, 12

chez les femelles; le premier article des tarse postérieurs fort grand et en carré long garni intérieurement, chez les *ouvrières*, d'un duvet soyeux rangé par bandes transversales; les mandibules en forme de cuiller chez les neutres, tronquées et bidentées chez les mâles et chez les femelles; la mâchoire et la lèvre inférieures fléchies en dessous, longues et étroites; palpes maxillaires très petites; les labia en forme de soies; le corps plus ou moins velu; un aiguillon caché à l'extrémité de l'abdomen chez les femelles et les ouvrières ou neutres. Tels sont les caractères génériques de toutes les abeilles, qu'elles soient solitaires ou sociables, "villageoises" ou "domestiques," c'est-à-dire, vivant hors de la dépendance de l'homme, ou bien cultivées par lui, pour en avoir le miel et la cire. Quant aux caractères spécifiques de l'abeille mellifique ou commune, en voici quelques-uns: l'abdomen est composé de six anneaux dont le dernier recouvre et cache un aiguillon piquant et barbé, selon le sexe. La bouche est munie d'une languette très extensible en forme de trompe qui, dans le repos, se cache sous la tête et le thorax et qui lui sert à sucer ou plutôt à laper le suc des fleurs. Les pattes sont velues et garnies de petites brosses. Les jambes postérieures sont creusées chez les neutres, sur leur face interne en forme de "corbeillettes" pour y recevoir le pollen des étamines des fleurs rassemblé en petites pelotes par les abeilles ouvrières en quête de butin. Cette espèce d'abeille originaire, croit-on, de la Grèce, est maintenant naturalisée et cultivée sur presque tous les points du globe. Etant éminemment de mœurs sociales, on trouve ces abeilles toujours en réunion très considérable appelée essaim, soit dans des trous de vieux arbres, soit dans des espèces de petites huttes que leur contruisent les apiculteurs, et que l'on nomme ruches. Elles y vivent sous un gouvernement qui ressemble à une monarchie. En effet, on y voit une reine, une seule reine, qui régit toute la colonie. C'est l'unique femelle qu'il y ait dans un essaim. Il y a aussi un certain nombre de mâles appelés frelons: ce sont les gros bourgeois ou rentiers: ils ne travaillent pas; ils vivent dans une complète oisiveté, se nourrissent du produit du travail des ouvrières, et ne servent qu'à la propagation de leur espèce; mais dès que leur rôle est achevé et que les œufs sont pondus, ils sont impitoyablement tués jusqu'au dernier par les ouvrières qui n'ont plus besoin d'eux; leur indolence, à l'approche de l'arrière saison où les magasins doivent être remplis, les exaspère. Il s'en fait alors un vrai massacre; juste rétribution de l'oisiveté: car, qui ne travaille pas, ne doit pas manger.

Mais, me demanderez-vous, peut-être, comment cette tuerie générale et complète peut-elle se faire, puisque les frelons ou bourdons sont beaucoup plus gros et d'une force musculaire plus grande que les ouvrières; au moins comment les plus forts et les plus alertes d'entre eux n'échappent-ils pas au carnage? Ne succombe-t-il pas plus d'une neutre dans cette lutte acharnée? Non, pas un mâle n'échappe aux traits de ses adversaires et pas une seule ouvrière ne tombe morte dans le combat. Le secret de tout cela, c'est que les ouvrières sont armées d'un dard ou aiguillon empoisonné avec lequel elles piquent ou percent leurs ennemis. Elles sont d'ailleurs dix, quinze ou vingt contre un. Quand le jour est venu, quand l'heure a sonné, quand le signal a été donné par la reine pour la destruction des mâles, une ou deux, et parfois trois ou quatre ouvrières, armées de leur redoutable et meurtrier instrument, qu'elles manient habilement et vivement à *retro*, se précipitent sur chacun d'eux, et, d'un seul coup de la pointe acérée de leur aiguillon porté sur le thorax ou tout autre partie du corps de leurs victimes, les foudroient mortes. Les mâles, étant dépourvus d'aiguillon et de toute autre forme d'armes défensives ou offensives, attendent et reçoivent la mort presque sans résistance ni combat, la partie étant trop inégale.

Il y a donc, comme on vient de le dire, dans chaque essaim des abeilles qui ne sont ni mâles ni femelles: ce sont les neutres, autrement appelées ouvrières ou abeilles travailleuses, car elles seules travaillent, et travaillent incessamment pendant toute la belle saison. Elles sont de beaucoup les plus nombreuses: on en compte, parfois, jusqu'à cinquante mille dans un seul essaim, tandis qu'on compte à peine mille frelons avant l'époque de leur massacre. Comme dans tout gouvernement bien organisé, la division du travail se fait d'une manière parfaite par toutes ces travailleuses industrielles: ainsi les unes sont employées à aller au loin ramasser des vivres et des matériaux de construction, c'est-à-dire, le miel et la cire: ce sont les *cirières*; d'autres sont occupées, dans l'intérieur, au soin du ménage; les unes construisent, avec la cire, des cellules hexagonales très régulières appelées alvéoles destinées à recevoir le miel et à loger les œufs, ce sont les *charpentières*; les autres nourrissent les larves issues de ces œufs, ce sont les *nourrices*; enfin d'autres encore montent la garde en sentinelles vigilantes à l'entrée de la ruche pour empêcher tout intrus d'y pénétrer, ou bien pour porter au dehors toute immondice, tout corps mort, etc., etc.: ce sont, pour ainsi dire, les soldats, les *fac-totum*, les nettoyeurs ou vidangeurs et

les croque-morts ! Tout cela se fait par la direction et sous l'œil, pourrait-on dire, de la reine ou mère-abeille qui ne quitte jamais la ruche.

Il revient, sans doute en ce moment, à la mémoire de tous ceux qui d'entre vous, Messieurs, ont fait leur cours classique, ces vers par lesquels l'immortel poète mantouan ouvre le quatrième ivre de ses *Géorgiques*.

" *Protinus æri mellis ealestia dona*
Exequar "...

Et cet autre vers :

Sic vos, non vobis, mellificatis apes.....

Vous trouverez peut-être ces détails étrangers à mon sujet. Cependant je crois qu'ils ont bien leur utilité en vous faisant connaître, entre tant d'insectes différents, plus de deux cent mille, ceux précisément qui secrètent la cire dont on se sert pour la confection des cierges qui se voient sur nos autels, et qui (soit dit en passant) sont seuls permis pour les offices de la liturgie sacrée. Les rubriques disent formellement que les "cierges doivent être faits de cire d'abeilles, *debent esse ex cerâ apium*, de cire blanche aux offices ordinaires, de cire commune, c'est-à-dire, jaune aux offices funèbres ; comme aussi l'huile de la lampe du sanctuaire doit être de l'huile d'olive, *oleum olivarum*.

Mais il est temps de voir comment cette cire est formée. Les abeilles *cirières* s'en vont, en grand nombre, de très bon matin, tous les beaux jours du printemps, de l'été et d'une partie de l'automne, visiter presque toutes les fleurs qu'elles rencontrent sur leur chemin pour chercher et trouver, sur les étamines et les anthères, cette poussière fine appelée pollen qu'elles ramassent pour en former, à l'aide de leurs brosses, des pelotes qu'elles font entrer dans les petites corbeilles qui se trouvent dans leurs jambes postérieures ; elles sucent et avalent aussi, au moyen de leur languette, certains sucres liquides ou certaines liqueurs sucrées qu'elles trouvent dans le nectar de certaines plantes telles que les polygonées, les caryophyllinées, les salicariées, etc. ; liqueurs que, par un procédé à elles connues, elles convertissent en miel, qu'elle *régurgitent*, soit pour nourrir les larves, soit pour remplir les alvéoles destinées à ce nectar, et qui sont autant de magasins pour les provisions de la colonie pendant la morte saison.

(A suivre.)

LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ

Par le Cte de CHAMPAGNY.

Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui regogitet corde.

Toute la terre est désolée parcequ'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur.

Jérémie, XII, 11.

Veritas liberabit vos.

La vérité vous délivrera.

Joan. VIII, 32.

I

L'homme s'interroge sur les besoins de son âme ; besoin de connaissance, de direction, de soutien.—Il reconnaît que la satisfaction de ces besoins ne peut lui être donnée que par une puissance supérieure.

Est-ce une étude bien longue, bien difficile, que de descendre en soi-même et de s'interroger sur ses instincts, sur ses besoins, sur son but ? Il ne faut, pour cela, ni beaucoup d'érudition (car c'est une étude toute personnelle et tout intérieure pour laquelle les faits extérieurs sont inutiles), ni une philosophie très haute : car ce n'est pas une abstraction, un monde supérieur et indéfini qu'il s'agit d'étudier ou, pour mieux dire, de regarder ; notre pensée n'a qu'à revenir sur elle-même et à se contempler comme en un miroir.

Je sais que je suis autre que la créature purement animale, au moins telle qu'elle se manifeste à mes regards. Je sens en moi quelque chose qui n'apparaît pas en elle. Dans l'animal, je vois des besoins exclusivement corporels, besoins déterminés, limités, facilement satisfaits. Je le vois dirigé par un instinct qui ne le trompe jamais ; cette direction lui est imprimée sans réflexion ni étude de sa part, et elle le conduit d'autant plus sûrement qu'il ne sait pas être conduit. De cette façon, la satisfaction matérielle dont il a besoin

est obtenue par lui, complète, suffisante, sans grands efforts et sans grande inquiétude. Cela fait, il se repose, sa tâche est remplie. Quels que soient le but de sa vie et sa fonction dans le monde, il ne les connaît pas et n'a pas besoin de les connaître. Son devoir est de vivre et il vit. Tout est régulier, tout est normal ; dans une humble sphère sans doute, mais dans sa sphère, tout en lui est satisfait et satisfaisant.

Jé puis concevoir à l'opposé un être d'une tout autre nature. Celui-là ne serait pas borné comme l'animal à une existence purement matérielle ; il aurait la science, la vue claire, l'intelligence ; il connaîtrait le secret de sa vie, il aurait la conscience parfaite du but qu'il doit poursuivre et de la loi à laquelle il doit obéir. Il serait libre (car la perfection suppose la liberté), il serait libre, rigoureusement parlant, de suivre ou de ne pas suivre cette loi ; mais cette loi lui apparaîtrait si évidemment parfaite qu'il la suivrait toujours, par un choix toujours constant, quoique toujours libre. Chez cet être, tel que nous le supposons, comme chez l'animal, mais dans une sphère bien plus haute, par l'intelligence au lieu de l'instinct, par la liberté au lieu de l'asservissement, tout serait régulier, tout serait normal, tout serait satisfait et satisfaisant.

Voilà l'animal tel que nous le voyons ; voilà l'ange, ou, si vous voulez, le génie, tel que nous pouvons le concevoir. Mais moi, je ne suis ni l'un ni l'autre ; je ne suis ni l'animal ni l'ange. J'ai des besoins corporels comme celui-là ; mais je n'ai pour les satisfaire, ni un instinct aussi sûr, ni une facilité aussi grande. Même pour les choses de cette nature, il faut un labeur de ma main, une délibération de ma volonté, un travail de mon intelligence ; et ma main ne réussit pas toujours, et ma volonté hésite souvent, et souvent mon intelligence se trompe. Pour tout cela donc, je suis moins heureusement doué ou moins heureusement dirigé que la créature purement animale. Et de plus, même quand ces besoins sont satisfaits, je ne trouve pas pour cela le repos. Je vis, mais il me semble que j'ai autre chose à faire que de vivre ; et, quelle est cette autre chose, je me le demande ; je vis dans un état d'inquiétude et d'insatiabilité sinon perpétuelle, au moins fréquente. J'ai sans doute des facultés qu'il n'a pas, une liberté qu'il n'a pas ; mais j'ai aussi de besoins bien autrement illimités et un instinct beaucoup moins sûr. Je suis et plus ambitieux et moins dirigé. Mon être est moins régulier, moins normal, moins satisfait et moins satisfaisant que le sien.

Je ne suis pas non plus libre, éclairé, intelligent, résolu, à la façon

de l'ange. Je ne suis point conduit comme lui par une lumière qui, serait en moi et serait néanmoins infailible. Je ne suis pas en possession comme lui d'une liberté qui ne mène jamais à l'égarement ; par suite, je ne saurais trouver ce qu'il trouve dans cette lumière et dans cette liberté, la pleine connaissance et la pleine satisfaction des besoins de mon être. Bien que je sois intelligent, mon intelligence est pleine d'incertitudes et de ténèbres : bien que ma volonté soit libre, mes actes extérieurs ne le sont pas, arrêtés par des milliers d'obstacles en face desquels il faut lutter et plus souvent encore fléchir. Bien que j'aie des besoins et des désirs qui vont jusqu'à l'infini, je rencontre partout, quand il s'agit de les satisfaire, une limite et une bien étroite limite. J'ose parler de l'infini et j'ai même de l'infini une certaine notion ; mais je n'en ai ni la vue, ni la notion précise. Tout est chez moi anormal, irrégulier, incomplet, non satisfaisante ; je ne sais pas me diriger et je ne suis pas dirigé par autrui.

Ainsi, placé entre l'ange et la bête et des trois le plus anormal, j'ai les besoins de l'animal, je n'ai pas son instinct ; j'ai une ambition qui me porterait vers l'ange, je n'ai pas ses lumières. Je ne suis dirigé ni par une force inconsciente comme celui-là, ni par une lumière supérieure comme celui-ci. Comme l'un, je n'ai qu'une force limitée, sujette, secondaire, et qui ne peut toucher à l'infini ; mais, comme si j'enviais l'autre, j'ai le désir et la curiosité de l'infini (1).

De là, les étranges contradictions de mon existence. Dans mon for intérieur, je suis libre ; partout ailleurs je suis dépendant. Dans le monde que j'habite, je prétends parfois être souverain ; mais bientôt une cruelle expérience m'apprend trop clairement que je suis loin d'être le plus fort. J'aspire à tout savoir et j'ignore tout, même l'origine et le but de mon être. Je répugne à être subordonné, et la subordination de mon être éclate de toutes parts. J'aspire à l'infini, et de toutes parts je suis limité.

De plus, il n'y a pas seulement contradiction, il y a combat. J'ai besoin de la paix et la paix m'apparaît comme un bien suprême ; mais je ne trouve la paix nulle part. Chose étrange ! on dirait que ce monde qui se maintient dans un ordre si merveilleux, se maintient, non par l'accord, mais par la lutte.

(1) *Minuisti eum paulo minus ab angelis... omnia subjecisti sub pedibus ejus.* Ps. VIII.
 "Minuisti, expression remarquable qui montre que la généalogie de l'homme n'est pas terrestre, mais céleste, et qu'il est plutôt un ange diminué qu'un animal développé."
 Nicolas. *L'art de croire.* L. 1, ch. 2.

Ainsi, nous sommes en lutte contre la nature. — Elle ne nous donne rien que nous ne lui arrachions ; notre action sans cesse contraire la sienne et ne la tourne à notre profit qu'en lui faisant violence. Voyez comme la nature est belle, majestueuse, féconde, quand nous ne sommes pas là ; voyez ces immenses forêts auxquelles, en l'absence de l'homme, il faut si peu d'années pour s'élever ; cette végétation abondante, libre, joyeuse qui peuple tout de verdure et de feuillage ; ces milliers d'êtres qu'elle abrite et qui se multipliant rapidement dans la liberté et l'allégresse, chantent joyeusement l'absence ou l'impuissance de l'homme : voilà la terre lorsque nous n'y touchons pas.—Mais, quand nous approchons d'elle avec nos outils meurtriers, quand la hache et la charrue viennent détruire cette beauté exubérante de la nature laissée à elle-même ; alors, les arbres tombent, le feuillage disparaît, le soleil que rien n'arrête vient tout brûler : la jaune monotonie des blés remplace l'éclatante verdure des bois ; les montagnes s'abaissent en plaines ; les épines luxuriantes font place à de tristes arbres fruitiers, qui satisfont nos besoins, mais ne charment pas les yeux ; les oiseaux s'envolent épouvantés par ce triste usurpateur de leur domaine. Qu'il prenne garde cependant, cet usurpateur ! s'il s'éloigne de quelques pas, si sa main s'affaiblit, s'il laisse trop longtemps se rouiller la charrue comme l'épée se rouille dans le fourreau, s'il ne fait pas chaque jour de nouvelles blessures à sa victime, la victime qu'il croyait morte revivra. Cette nature que nous appelons stérile, mais qui, dans sa sauvage beauté, est si abondante et si riche, reviendra victorieuse et reprendra possession du sol qui lui appartenait : l'épine triomphante élèvera bien vite au-dessus des blés desséchés sa couronne de feuilles et de fleurs ; la forêt renaitra dans toute sa magnificence ; les bêtes sauvages s'installeront dans la cabane abandonnée du laboureur ; les oiseaux reconstruisant leurs nids chanteront de nouveau la défaite de l'homme ; la nature tout entière se réjouira comme un peuple qui a chassé son tyran et qui a enfin reconquis sa liberté (1).

Nous luttons contre la nature, et, de plus, nous luttons les uns

(1) C'est la pensée qu'inspirait à un voyageur la vue des déserts de l'Amérique :

“ Nous, qui ne savons rendre la terre productive qu'avec des bras et des charrues, comment n'éprouverions-nous pas un sentiment d'admiration au milieu de ces déserts immenses, où s'exerce sans bras et sans charrues la puissance d'une éternelle végétation, où l'homme véritablement étranger à cette multitude d'êtres animés qui y vivent en propriétaires, représente au milieu d'eux un monarque détrôné.” — Malouet, *Mémoires*, ch V, tome 1er, p. 112.

contre les autres.—Nous sommes de même sang ou tout au moins de même nature ; semblables, nous avons les mêmes besoins et nous avons les mêmes ennemis : néanmoins, au lieu de nous défendre mutuellement contre le lion et le serpent, contre les ronces et les épines, contre les frimas et la tempête, nous devenons les uns pour les autres de bien pires ennemis que tous ceux-là. Notre pauvreté nous rend aveugles ; nous nous disputons dans des luttes sanglantes le peu de pain que nous avons gagné, tandis que, par l'accord de notre travail, nous pourrions plus qu'en doubler la mesure. Cette lutte contre nos semblables devient l'affaire dominante de notre vie ; l'humanité semble croire qu'elle n'est au monde que pour se faire la guerre à elle-même ; il n'est pas de plus grands honneurs, de renommée plus glorieuse, de plus splendides épopées, de plus illustres monuments, que ceux que nous consacrons aux hommes qui ont tué beaucoup d'autres hommes. Cela est nécessaire, je le veux bien. Mais comment se fait-il que ce soit nécessaire ? Est-ce que par hasard la terre nous manque et qu'il nous faudrait (horrible nécessité) détruire les uns pour faire place aux autres ? Non, nous avons à peine exploité une moitié de la terre habitable. Les races animales, elles aussi, font la guerre les unes aux autres (tant il semblerait que la destruction mutuelle soit loi de ce monde) ; mais, au moins, il ne se voit pas qu'une même race se divise contre elle-même ; c'est un genre d'aberration réservé à l'homme. Pour rappeler le proverbe vulgaire, il y a entre les hommes moins de fraternité qu'entre les loups.

Enfin, chacun de nous est en lutte contre lui-même.— Qui ne le sait ? Qui n'a, comme disait Racine, deux hommes en lui ? Qui n'a senti en lui-même deux désirs et deux forces contraires, sûr de froisser l'une s'il contentait l'autre, sûr, en tous cas d'avoir un regret, sinon un remords ? Il n'est pas besoin de s'arrêter davantage sur cette vérité si évidente ; qui ne sait quelles sont nos colères contre nous-mêmes, les reproches que nous nous adressons, la honte que nous avons vis-à-vis de nous-mêmes, les serments que nous nous faisons à nous-mêmes et le peu de foi que nous avons en ces serments ; le peu d'estime que nous faisons bien souvent de ce serviteur infidèle, de cet ami volage, de cet auxiliaire perfide que nous portons en nous ?

Ainsi (tant il faut que les contradictions s'accroissent !) maîtres apparents de la nature, nous avons toujours à lutter contre elle ;— enfants de la même chair et liés par les mêmes sentiments, nous

REVUE CANADIENNE

avons toujours à lutter les uns contre les autres ;—possédant le sentiment énergique invincible de l'unité de notre être, nous n'en avons pas moins toujours à lutter centre nous-mêmes.

Mais ce qu'il y a de plus étrange en nous, c'est l'idée et même la passion de l'infini, ou, si l'on veut de l'indéfini. Au milieu de tant de misères, de difficultés, de contradictions, de luttes, il y a chez moi une ambition inconcevable et, au premier coup d'œil, insensée. Quelque chose que j'aie, je demande davantage ; quelque chose que je voie, je cherche au-delà. Une limite, une barrière, un rideau, est toujours pour moi une invitation à aller plus loin. Par cela même, ce semble que je trouve autour de moi plus de bornes, plus de voiles, plus d'obstacles, plus d'ennemis, par cela même que mes sens n'ont qu'une portée limitée, que ma vie a devant elle un terme fatal, que ma liberté rencontre mille entraves et mille tyrannies, j'aspire davantage à quelque chose que mes sens ne sauraient atteindre, à une liberté sans limites, à une vie qui n'aurait pas de terme. Ce quelque chose d'illimité, d'éternel, d'invisible, où en ai-je rencontré le type ? Où en ai-je conçu la notion ? Où en ai-je puisé le désir ?

Me direz-vous que cette idée ou ce désir est une fantaisie qui m'est propre, qu'au lieu d'être une notion commune à tout le genre humain, ce n'est en moi que la chimère d'un esprit malade et isolé ? Non, je la rencontre ailleurs comme je la rencontre chez moi. Et voici en effet quelques signes bien frappants qui montrent jusqu'à quel point l'humanité se perd à rêver l'infini : comment elle le rêve follement, inutilement, et, bien que son rêve s'évanouisse au premier instant de réflexion, comment elle y revient sans cesse. Plus ses chimères sont folles, plus est évidente la puissance de ces instincts qui les fait toujours renaître en elle.

Ainsi une première chimère, un premier effort pour échapper aux limites de temps et d'espace dans lesquelles nous sommes renfermés, c'est le désir de l'immortalité du nom.—Que d'hommes l'ont rêvée ! que d'autres la rêvent encore ! C'est une folie ; sur un million d'hommes qui naissent et meurent, un seul peut-être laissera une renommée subsistante après lui ; et quel souci devrait-il avoir de cette renommée dont il n'aura peut-être pas conscience, de ces éloges qu'il n'entendra point, de ces statues qu'il ne verra pas, de cette gloire qui durera un siècle, dix siècles peut-être, mais qui finira toujours par s'effacer et par s'éteindre ? La mémoire des hommes est bornée et ne se prête pas indéfiniment à contenir tous les noms qui s'imposent à elle ; la gloire de César a diminué de ce qu'a acquis

celle de Napoléon, et la gloire de Napoléon diminuera de ce que lui enlèvera le premier conquérant qui ravagera le monde. Eh bien ! pour cette satisfaction si vaine, si inégalement d'ailleurs et si injustement répartie par le caprice de la postérité, réservée par la force des choses à un nombre d'hommes infiniment petit, des millions d'hommes dont nous ne pouvons plus savoir les noms (tant ils ont mal réussi !) ont lutté, ont souffert, ont péri. Pauvres gens ! ils ne connaissaient ou ils ne voulaient se rappeler que cette façon-là de se rendre immortels.

Autre rêve : l'immortalité de la famille.—C'était surtout la passion des derniers siècles comme l'immortalité du nom a été la passion de l'antiquité. A la famille immortelle, à la famille future, à la famille qu'on ne devait jamais voir, on sacrifiait la famille vivante, présente dont on était entouré ; les fils nés depuis longtemps aux arrière-petits-fils qui ne devaient jamais naître. En notre siècle, cette illusion tend à se dissiper, comme l'illusion de la gloire personnelle elle-même s'affaiblit ; il faut bien que le genre humain, en vieillissant, apprenne quelque chose. Il a maintenant vécu assez de siècles, il a vu assez de renommées s'éteindre, assez de familles s'éclipser, il a assez lu et assez écrit d'histoires, et il doit savoir que l'histoire ne conserve qu'un petit nombre de noms et pas les meilleurs, n'honore qu'un bien petit nombre de races et pas les plus dignes. Pourquoi donc ce rêve a-t-il tant duré et dure-t-il encore ?

Un autre rêve encore, il faut bien le dire, c'est l'immortalité de la patrie.—La foi en cette immortalité a fait les Romains et les Grecs de l'antiquité ; ces hommes, s'identifiant à une postérité qu'il ne devaient pas connaître, lui ont donné leur sang, leurs enfants, même leurs consciences. Ils rêvaient dans l'avenir cette cité qu'ils ne devaient jamais voir et que n'habiterait plus aucun des leurs ; ils rêvaient pure, glorieuse, libre, souveraine. S'ils eussent prévu qu'après quelques jours d'une gloire (puisqu'on l'appelle ainsi) mêlée de bien des crimes et de bien des hontes, Sparte, Athènes, Rome, subiraient pendant des siècles le plus honteux asservissement et la plus profonde décadence, ils eussent été, je crois, plus ménagers, sinon de leur sang, au moins de leurs enfants, au moins de leurs consciences. En notre siècle qui est revenu de quelques illusions, en même temps qu'il méconnaît bien des vérités, nous devrions savoir ce que c'est que cette gloire et cette grandeur nationale qu'on n'atteint jamais et à laquelle on sacrifie toujours. Fausse et trompeuse immortalité qui s'acquiert par les ruines et par la mort et qui

même, la cherche forcément dans cet infini qui la presse et qui l'attire. Radicale insatiabilité que l'animal dans sa bassesse ne connaît pas, que l'ange dans sa sublimité ne connaît pas non plus, mais qui est inhérente à la nature humaine pour faire sa gloire sans doute, mais aussi son tourment !

Ce tourment serait-il tout-à-fait sans remède ? Cette recherche à laquelle l'homme se livre serait-elle éternellement inutile ? Ce triple besoin de connaissance, de règle, de soutien, existerait-il donc, sans que la satisfaction du besoin existât nulle part ? Si nous découvriions une espèce inconnue, mais en qui nous remarquerions comme dans les autres l'instinct de la faim, il serait évident pour nous que quelque part doit se trouver l'aliment approprié à cet animal. Si les âmes humaines sont sujettes à la faim, nous pouvons l'espérer, leur pain se trouvera non loin d'elles. Peut-être y auront-elles, en certaines circonstances, mêlé des substances malfaisantes ; elles l'auront parfois pétri avec des mains impures ; elles l'auront rencontré trop peu abondant et elles seront devenues languissantes ; elles l'auront rencontré malsain et elles seront devenues malades ; elles l'auront pris avec excès et elles en auront souffert. Cela peut être arrivé quelquefois, mais peu importe : de ce que le besoin de la nourriture existe, nous devons conclure que la nourriture existe, comme le premier jour où l'homme naissant a ressenti la soif, on a pu conclure que l'eau existait.

Cherchons donc et voyons si la satisfaction de ce besoin ne se présentera pas à nos regards.

§ II

Qui est cette puissance ? Ce ne peut être une force inintelligente, ni une société d'hommes, ni le genre humain prit dans son ensemble.

Une réflexion se présente tout d'abord : si je suis un être subordonné et si en même temps j'ai des besoins, à qui demander la satisfaction de ces besoins si ce n'est à la puissance à laquelle je suis subordonné, comme le fils la demanderait à son père, comme le sujet la demanderait à son roi, comme l'œuvre, si elle était intelligente, la demanderait à l'ouvrier ? J'ai un maître, puisque ma liberté n'est pas sans limites ; j'ai un auteur, puisque je ne me suis pas fait moi-même. A qui puis-je demander de m'éclaircir, de me soutenir, de me diriger, si ce n'est à mon maître et à mon auteur, quel qu'il soit ?

Qui est mon maître et mon auteur ? De qui suis-je l'œuvre et à qui suis-je subordonné ?

Mon maître et mon auteur serait-il une force inintelligente, inconsciente, aveugle ; la résultante d'un ensemble de phénomènes physiques : quelque chose en un mot qui ne connaît ni n'entend, qui m'écrase, comme dit Pascal, mais qui ne sait pas qu'il m'écrase ?

Alors, mon besoin n'est pas satisfait. Je rencontre là une force qui me contraint, non une intelligence qui me dirige. Il n'y a là qu'un fait ; il n'a pas une loi ; il n'y a pas une règle pour ma liberté, puisque cette force elle-même n'est pas libre. Il n'y a pas là un appui, un aide, une consolation, puisqu'il n'y a ni entendement, ni volonté, ni amour, ni haine, ni colère, ni compassion, en un mot ni sentiment ni pensée. Le criminel qu'on va décapiter peut implorer la pitié de son bourreau, il n'implore pas la pitié de la hache.

Mais nous pouvons être tranquilles, cette hypothèse est inadmissible. Quoi donc ! moi, être secondaire, j'aurais l'intelligence, et mon souverain et mon auteur n'aurait pas l'intelligence ! Moi qui pense, j'aurais été produit, mais sans une pensée, et je serais gouverné sans une pensée ! Un fait brutal, inerte, irrationnel, aurait créé le monde, aurait déposé un germe bien obscur, le germe de la race humaine, et ce germe se serait trouvé contenir la raison, la pensée, l'intelligence présentes en lui ! Dans la mythologie, Prométhée avait dérobé le feu du ciel, mais avant lui le feu existait. Il faudrait maintenant admettre que Prométhée aurait dérobé du ciel le feu de la pensée qui n'y existait pas. Il aurait volé la raison à un Jupiter dépourvu de raison, et l'intelligence à une Minerve de pierre ! Je serais, moi intelligent, l'œuvre et l'esclave d'un Dieu inintelligent ; moi doué de volonté, l'œ ivre et l'esclave d'une force sans volonté ; moi qui ai la conscience de mon être, l'œuvre et l'esclave d'un être inconscient ! C'est impossible.

Mais voici une autre hypothèse :

Mon maître, mon auteur ne pourrait-il pas être une force collective, une réunion d'êtres semblables à moi, un tout dont je ferais partie et qui s'appellera, si vous le voulez, famille, société, nation, genre humain ? Cela a été dit sur l'autre rive du Rhin ; cela a été répété sur notre rive. L'anti-christianisme français n'est depuis longtemps qu'un servile écho de l'anti-christianisme allemand. L'humanité est Dieu et n'y a pas d'autre Dieu qu'elle, voilà ce qu'ont dit Feuerbach, Guillaume Marr, Hegel lui-même.

L'humanité, quelque sens qu'on attache à ce mot, serait donc mon

auteur et mon maître ! Mon auteur ! Non personne ne le soutiendra. Ce sont les hommes qui composent l'humanité ; ce n'est pas l'humanité qui a fait les hommes.

Mon maître ! Mais tout ce que vous appelez famille, société, nation, genre humain, qu'est-ce donc ? Des hommes comme moi, subordonnés comme je le suis, sujets aux mêmes ignorances, aux mêmes faiblesses, aux mêmes égarements. Sans doute, de notre rapprochement peuvent naître partiellement la lumière, la direction, le soutien. Mais ce ne seront jamais que des lumières acquises, imparfaites, bornées ; des forces limitées par une autre force, un appui comme celui que se prêtent l'un à l'autre deux arbres prêts à tomber

Il ne peut se faire que tous soient d'une autre nature. La société sera peut-être un but pour l'homme ; mais quel est à son tour le but de la société ? La société peut imposer des règles à l'individu ; mais quelle est sa règle à elle, et quel est le droit d'où émane la règle qu'elle m'impose ? La société peut faire à l'individu sur son origine tel récit mythologique qu'il lui plaira ; mais, si l'individu ne sait rien, la société, que sait-elle ? et que peut-elle lui enseigner avec certitude ? La société peut lui promettre paix, sûreté, prospérité, honneur, gloire, immortalité ; il lui est loisible de tout promettre mais non pas de tenir. Lui demandera-t-elle la sûreté, elle qui a toujours à se défendre ? la science, elle qui ne sait que ce que savent les individus ? l'abondance, elle qui a toujours à lutter pour sa propre vie ? l'immortalité, elle qui est sujette à la mort ?

Je puis même dire ceci : La société, à bien prendre, est mon inférieure loin d'être ma souveraine. Elle a moins de durée et moins de portée que moi. Je lui appartiens peut-être pendant les cinquante ou soixante ans de ma vie terrestre, mais si je vis au-delà, je lui échappe et je la domine. Son domaine est, s'il s'agit de la famille, une maison : s'il s'agit de la nation, un coin de la terre : s'il s'agit du genre humain, notre planète. Mais ma pensée va bien au-delà. Au delà du domaine de la société, soit dans l'espace, soit dans le temps, s'étendent des espaces infinis et des siècles sans nombre. Et il est dans notre nature, dès qu'un espace limité se présente à nous, de pousser notre pensée au delà. Les limites, comme je l'ai dit, sont pour nous une invitation à aller plus loin et nous courons vers l'illimité. Il y a là un besoin que la société humaine ne contentera jamais : si grande qu'elle soit, nous concevrons toujours quelque chose au delà d'elle. Elle ne peut donc être ni notre principe, ni notre fin, ni le terme suprême de notre pensée et de nos désirs.

Voilà ce que me dit mon sens intime et la conscience que j'ai du but de mon être. Mais on dira peut-être : "L'humanité n'est pas seulement une aggrégation d'hommes, c'est un être, un être à part, un être supérieur, un être immortel. Cette immortalité et cet infini que nous cherchons partout, nous pouvons les trouver là, dans la société où nous vivons, dans la grande âme dont notre âme n'est qu'une partie, dans la grande vie dont notre vie est une faible émanation, l'humanité est à elle-même son principe et sa fin. L'homme est sujet, mais l'humanité est souveraine ; l'homme a besoin d'adorer, mais l'humanité est le dieu qu'il doit adorer." On l'a dit expressément de nos jours, c'est en ce sens que l'humanité est un dieu et qu'elle est Dieu.

Nous serait-il possible de tenir un compte sérieux d'une telle hypothèse ? En vérité, si vous croyez cela, Messieurs les philosophes, ne parlez pas trop haut, je vous prie, car si, en dehors de notre petite planète, il y a, comme cela est très possible, des êtres intelligents, et si, comme cela est possible encore, ces êtres, doués de facultés supérieures aux nôtres, se doutent quelque peu de ce qui se passe dans notre monde, tandis que nous ne savons rien de ce qui se passe dans le leur, savez-vous qu'un rire inextinguible comme celui dont parle Homère parcourra les sphères éthérées à cause de notre outrecuidante prétention ? "Comment donc ! l'humanité souveraine ! l'humanité Dieu ! Qu'elle commence donc par user envers elle-même du droit de grâce, et par révoquer la sentence de mort portée contre ses membres ! Qu'elle décrète la suppression des maladies, des tempêtes, des grêles, des incendies, des naufrages ! Elle est ravie de son progrès, elle s'admire, elle s'éprend d'enthousiasme pour elle-même : pourquoi ? Parce que au bout de cent cinquante générations ou davantage, elle est arrivée à exploiter dans des conditions passables une moitié environ de la partie habitable de sa petite planète ; parce qu'après un travail de cinquante siècles au moins, elle croit avoir diminué de huit ou dix pour cent les chances de destruction qui pesaient sur elle ; parce qu'elle a enfin découvert quelques auxiliaires bien simples, bien peu cachés, que la bienveillante nature avait mis à sa disposition et auprès desquels pendant cinq ou six mille ans, elle avait passé continuellement sans les apercevoir. Mais le mal que lui font les éléments n'est rien auprès du mal qu'elle se fait à elle-même. Elle serait délivrée de tous les autres fléaux, qu'il lui resterait le plus grand de tous, c'est-à-dire, elle-même. Par la guerre, par la débauche, par tous les genres de crime et de folie,

L'humanité est en état permanent de suicide. Et ces progrès des derniers siècles, pour quoi ont-ils été tant retardés, si ce n'est parce que l'humanité faisait passer avant tout l'important devoir de se déchirer ? Si Caïn eût vécu fraternellement avec Abel, le génie de celui-ci, la cupidité de celui-là, leur eût fait découvrir bien vite l'usage des métaux que la génération suivante est parvenue à s'approprier. Si les Romains et les Carthaginois n'eussent mêlé Archimède dans leurs vaines querelles, et si un caporal de l'armée de Marcellus, pour amour pour sa consigne, n'eût tranché la tête du savant ; la vapeur eût pu être connue ou, pour mieux dire, employée deux mille ans plutôt. Si, une fois seulement dans la vie d'une nation, on eût pu réunir une centaine d'hommes possédant la science de leur temps leur assurer cinquante ans de loisir et de liberté pour s'occuper d'améliorer par la science la condition de la race humaine : ils n'eussent pas eu de peine, soyez-en sûr, à vous donner plus tôt et l'imprimerie que Cicéron semble avoir devinée (1), et l'emploi de la vapeur que le pape Gerbert a connu, et la poudre à canon dont Roger Bacon vous donnait déjà la formule, et les chemins de fer qu'il vous a annoncés. Toutes ces forces à peine cachées au sein de la nature, tous ces germes qui couvaient dans quelques intelligences, qui les a si souvent arrêtés, étouffés, méconnus ? Qui en méconnaît, arrête, étouffe beaucoup d'autres, lesquels sont presque à la surface de la nature et de la science, mais ne se produiront que bien tard ou ne se produiront jamais ? Qui a si longtemps laissé et laisse encore se perdre de telles sources et de tels trésors ? C'est l'humanité elle-même avec ses passions sensuelles et égoïstes, avec sa rage de destruction, avec ce double glaive qu'elle tourne perpétuellement contre son propre sein, le glaive de la débauche et le glaive de la haine, avec cette ardeur pour se détruire et pour se souiller qui domine chez elle tous les intérêts. Et ces forces même si tardivement acquises, ces forces qui en elles-mêmes sont bonnes, que deviennent-elles entre les mains de l'humanité ? Elles servent un peu à son bien, beaucoup à son mal. L'humanité les emploie pour faire face aux nécessités de sa vie, mais autant et davantage pour l'accomplissement de son œuvre de mort. Elle s'en fait des armes pour se défendre, mais encore plus des armes pour se détruire. A chaque découverte nouvelle, elle a hâte de se demander quel parti elle en tirera contre ses ennemis c'est-à-dire contre ses propres membres ; et de tous les progrès possibles, le plus

(1) Voyez, plus bas, la note, page 46.

recherché, le plus étudié, celui qui excite l'émulation la plus grande et reçoit les plus hautes récompenses, c'est le progrès dans l'art de tuer les hommes. Quoi donc ? c'est cet être si borné, si court, si contrarié de toutes parts qui s'intitule souverain ; c'est cet être si ennemi de lui-même qui se déclare la sagesse et la raison absolue ; c'est cet être si insensé qui se déclare Dieu ? En vérité, c'est un plaisant Dieu. . . .

Voilà ce qu'on pense là haut si on nous voit et si on nous entend ; ou plutôt, voilà ce que nous pouvons dire, même ici-bas. Laissons-là ces rêveries de déification de l'humanité. Le paganisme était mal inspiré quand il déifiait un Jupiter ou un César, c'est-à-dire des hommes. La philosophie moderne est plus mal inspirée encore quand elle déifie l'humanité. L'humanité, ce sont des hommes, de pauvres hommes, sujets à beaucoup de maladies, d'ignorance et de misères, ayant cependant parfois de la bonne volonté et parfois un peu de génie ; mais malheureusement n'agissant pas et ne pouvant agir d'accord, se contrariant les uns les autres, souffrant chacun de ses propres passions et des passions d'autrui, obligés de se défendre les uns contre les autres, de se combattre, de se donner mutuellement la mort. Cela fait que beaucoup de bonne volonté, beaucoup de génie, beaucoup de science se perd. Mais que voulez-vous ? Quand on est un milliard d'êtres libres, on a peine à agir tous de concert ; et on ne pourrait agir tous de concert que sous l'action d'une force despotique, qui, par son existence même, annulerait tout génie, toute science, toute bonne volonté.

Nous sommes donc, nous individus, excusables de ne pas faire mieux ; nous pouvons même nous savoir gré des progrès que nous avons accomplis malgré les immenses difficultés dont nous sommes entourés. Oui, ce que nous avons su opérer peut nous faire quelque honneur si nous ne sommes que des hommes, mais nous en fait bien peu si nous sommes un Dieu. Si au lieu de n'être que des êtres individuels, nous sommes un ; si l'humanité est une ; à plus forte raison si elle est divine ; si elle a une volonté et un génie ; si, par une délibération suprême, elle dirige l'action commune des êtres humains, et si nous jugeons cette divinité par ses actes, par les résultats qu'elle obtient et par le temps qu'elle met à les obtenir : mon Dieu ! quelle bonne volonté impuissante ! quel pauvre génie ! quelle délibération aveugle, mal conduite, contradictoire, insensée ! Comme cela ressemble peu à la sagesse, à la toute-puissance, à la raison suprême que nous représente le nom de Dieu !

Ce n'est donc ni dans une force inintelligente, ni en nous-mêmes, ni dans ce qu'on appelle, en Français germanique, la collectivité humaine, que nous devons chercher notre souverain, encore moins notre auteur. Je l'ai dit trop longuement en vérité, tant la chose était claire. Il ne fallait pas tant de raisonnements pour me dispenser d'adorer l'humanité qui n'est que ce que je suis, et d'adorer le hasard, c'est-à-dire la force inintelligente qui est moins que moi.

Cte de CHAMPAGNY.

(A suivre.)

L'HÉRITAGE DE L'ONCLE BROC

(Suite et fin.)

— C'est affreux ! mais cet ami, lui en voulait donc ?

— Il voulait se marier. . .

— Avec la même jeune fille. . . Oh ! mère, c'est abominable, reprit Cécile, ne pouvant plus se contenir.

M. Saint-Hubert s'était tu et jouissait de l'effet de sa narration. Mme Cernay, plus émue elle-même qu'elle ne voulait le laisser paraître, s'écria aussitôt :

— Nous ne sommes point riches, aussi notre offrande pour vos intéressants prisonniers ne sera-t-elle point aussi forte que vous l'avez peut-être espéré.

— Madame, vous le savez comme moi : ce qu'on donne importe peu, c'est la façon dont on donne, qui fait le prix de la charité.

Et heureux d'avoir trouvé à placer cette pensée qui, pour n'être plus jeune, n'en est pas moins juste et qui émut le cœur de Mme Cernay, M. Saint-Hubert ajouta :

— Je dois vous déclarer, d'ailleurs, que je n'accepte personnellement aucune souscription ; je viens simplement recueillir des adhésions morales. Vous aurez donc tout le temps de consulter vos moyens et vos forces, avant de rien donner à l'œuvre ; mais je puis me mettre à votre à votre disposition, si vous désirez voir par vous-même nos prisonniers. Une visite d'âmes charitables leur est sensible ; "c'est une aumône aussi que la pitié," a déclaré un moraliste ; je pourrai, quand vous le désirerez, vous faire parcourir Clichy. Vous toucherez du doigt bien des misères intéressantes, votre obole alors pourra se mesurer à la pitié que vous auront inspirée d'injustes infortunes.

— Ah ! oui, mère, il faudra y aller. . . le vieux négociant mérite

va se perdre bientôt dans la mort et dans la ruine ! Si jamais un peuple fut grand, ce fut le peuple romain : et cependant qui de nous regrette de n'avoir pas été Romain ? En fait, les nations ne sont pas immortelles. L'histoire compte beaucoup de nations éteintes, et parmi elles, celles qui furent les plus grandes ; l'histoire compte non seulement des nations éteintes, mais des nations oubliées, et parmi elles, quelques-unes qui furent des plus puissantes. Les croyants savent qu'il y a une autre vie pour les âmes, mais il n'y en a pas pour les peuples ; l'homme, et non la nation, peut se croire immortel ; l'homme est plus grand que la nation.

Immortalité du nom, de la famille, de la nation, ce sont donc trois rêves. Et cependant quelle puissance ces rêves ont exercée sur les destinées humaines ! Il n'en serait pas ainsi s'ils n'attestaient un besoin commun, universel, légitime, nécessaire. Ils attestent le besoin de l'éternel et de l'infini, comme chez l'homme qui meurt de soif dans le désert, le cauchemar qui présente à sa vue des sources d'eau vive atteste la réalité de sa soif. S'il y a tant d'immortalités chimériques dont le rêve a repu tant de millions d'âmes humaines, c'est qu'il y a une immortalité véritable pour laquelle toutes les âmes humaines étaient faites. Nous ne pouvons nous passer de l'infini. Ceux qui ne comprennent que la terre veulent l'infini sur la terre. Ceux qui ne voudraient ne croire qu'en la matière font la matière éternelle. Ceux qui ne veulent pas de Dieu font de l'humanité leur Dieu. Qu'on fasse ce qu'on veut, qu'on matérialise, qu'on rétrécisse, qu'on abaisse toute chose, on n'échappera pas à l'idée de la nécessité de l'infini. Nous ne saurons jamais vivre sans un infini devant nous et au-dessus de nous.

Tels sont donc les besoins de mon âme. — Je suis dépendant ; donc j'ai besoin de savoir de qui je dépends. — Je sais que j'ai à marcher ; donc j'ai besoin de savoir vers quel but. — Je me sens dans les ténèbres et facile à égarer ; je réclame un guide et une lumière. — Je me sens faible et facile à abattre ; je demande consolation et soutien. Connaissance, règle, soutien, voilà les trois choses, que, savantes ou ignorantes, jeunes ou vieilles, plus faibles ou plus fortes, les consciences, même malgré les volontés, réclameront toujours comme les corps réclameront toujours le pain. Mais, si j'ai assez de raison pour comprendre ce qu'il me faut, je n'ai pas assez de puissance pour me le donner à moi-même et surtout pour me le donner selon cette mesure de l'infini et dans cette corrélation avec l'infini que souhaite mon âme. La nature finie, ne trouvant pas sa satisfaction en elle-

qu'on lui vienne en aide... L'inventeur aussi, naturellement, dit-elle d'une voix un peu plus rapide.

— Eh, bien, Mesdames, dimanche, si vous voulez...

— Parfaitement, Monsieur, répondit Mme Cernay, vivement ravie du langage et des excellentes façons de M. Saint-Hubert.

Le lendemain, Saint-Hubert avertissait Raoul Deschamps de la visite qu'il allait recevoir.

Raoul se récria tout d'abord :

— Mais y pensez-vous Plumasson ! Mme Cernay ici avec sa fille ! Mais je ne les connais point !

— Précisément, vous ferez connaissance ; c'est la seule façon de lutter contre Grapinet qui, j'ai pris mes renseignements, sera debout dans une huitaine

— Oui, vous avez raison...

— Sur quel ton dites-vous cela, mon cher monsieur Raoul, vous ne trouvez donc plus Mlle Cernay charmante ?

— Elles viendront dimanche ?

— Dimanche ? Oui...

— C'est après-demain ?...

— Vous pensez que ce jour n'arrivera jamais, tant vous êtes impatient. Ecoutez-moi bien monsieur Raoul, je m'y connais ; j'ai vu Mlle Cernay de plus près que vous encore et je vous affirme, dans toute la sincérité de ma conscience, que si j'étais plus jeune et plus riche je n'aurais pas d'autre femme... et vous êtes bien heureux, vous, d'être pourvu de jeunesse et de richesse.

— Que me dites-vous là Saint-Hubert, y pensez-vous ? répondit Raoul tout ému.

Puis il ajouta, après un moment de silence :

— Comme cela, il faut que je feigne de souffrir et de me mourir d'une invention rentrée ; mes inventions, jusqu'à présent n'ont guère été utiles à l'humanité... Vous n'auriez point dû tromper ainsi Mme Cernay sur mon compte. Enfin, j'en ai bien vu d'autres, et je tâcherai de soutenir mon rôle pour ne pas nuire à l'Œuvre excellente des prisonniers de Clichy. Je donnerai tous les mots d'ordre nécessaires à mon gardien qui est au mieux avec moi. Belin même nous aidera.

Celui-ci était donc tout averti le dimanche quand M. Saint-Hubert amena Mme Cernay et sa fille visiter la prison pour dette.

La veille, Belin, en apportant le repas avec l'urbanité qui s'alliait merveilleusement à sa rondeur physique, avait été avisé ; et comme

il aimait beaucoup les fils de famille — qui rarement, dit-il, étaient ingrats — il consentit volontiers à favoriser l'entrevue du dimanche dans les conditions imaginées par Saint-Hubert.

Le dimanche tout était préparé ;

— C'est effrayant une prison, disait Cécile à sa mère, en franchissant la porte d'entrée ; quand on pense que dans tous ces grands bâtiments, de pauvres gens sont enfermés parce qu'ils n'ont pas eu d'argent pour payer des créanciers ; c'est affreux ! de malheureux ouvriers, de vieux négociants . . .

— Et de jeunes inventeurs surtout, ajouta M. Saint-Hubert ! Ah ! je vous présente M. Belin, un des plus estimés gardiens de l'établissement.

En effet, c'était bien le sieur Belin, fumant au milieu de la cour de cette bonne petite prison, facile à l'entrée sinon à la sortie.

Il salua avec obséquiosité.

— L'Œuvre des prisons de Clichy, dit Saint-Hubert.

— Ah ! je reconnais bien Monsieur, reprit en souriant Belin, c'est la providence des prisonniers ; Mesdames, vous ne sauriez mieux placer qu'entre les mains de ce digne et vénérable homme, les aumônes pour le rachat des captifs dont je suis le fidèle serviteur. Je serais, moi aussi, membre de l'œuvre, mesdames, si je n'étais point fonctionnaire.

— Il est bien stylé, pensa Saint-Hubert.

Belin montra de la main un couloir et précéda l'honorable société pour attirer l'attention des visiteurs sur quelques infortunés plus dignes de pitié que les autres.

On marchait dans un couloir sombre où s'espaçaient à peu de distance les unes des autres les portes bardées de fer qui faisaient frémir Cécile.

— Et tout cela est habité ?

— Oui, mademoiselle, dit Belin avec orgueil, les affaires marchent, vous pouvez le croire, c'est-à-dire non, elles ne marchent pas, puisque tous ces gens-là n'ont pas su faire les leurs . . .

— Marchons, nous, en tous cas, dit à part soi Saint-Hubert, et sans trop nous amuser aux portes.

— Tenez, voilà la cellule qu'occupa Pétrus Borel, un homme de génie !

— N'est-ce point là aussi où fut enfermé Ouvrard, sous le premier empire ?

— Je ne sais trop où il logeait, mais il devait avoir un appartement complet. . . Ah ! voici le préau.

Une bouffée d'air, un coin du ciel annonçait la cour intérieure de la prison — très gaie d'ailleurs, presque un jardin — et précisément Belin et les visiteurs allaient s'y engager quand des chants retentirent, et firent rétrograder le gardien qui avait déjà posé le pied sur les marches.

Il pensa que pour apitoyer ces dames, il n'était point nécessaire de leur montrer trois gaillards sablant un petit petit verre de vin de Saumur, en dégustant des huîtres sous un bosquet. Ceux-là, leurs créanciers mangeaient peut-être du pain sec, ou en tous cas menaient une vie moins joyeuse. Eux, ils avaient trouvé, ces débiteurs sans souci, un moyen de s'acquitter qui n'était point trop désagréable : ils en usaient le plus joyeusement du monde, grâce aux tolérances du règlement.

— On dirait qu'on chante par là, dit Mme Cernay.

— Le dimanche seulement, reprit Belin qui fit prendre rapidement un autre couloir.

Le gardien ouvrit plusieurs portes et montra entre autres un vieux négociant, pauvre diable, heureux de recevoir quelques pièces de monnaie pour acheter du tabac. Que l'Œuvre des prisons était donc une excellente chose qu'elle permit ainsi de soulager ces misères ! Elles étaient véritables celles-là. Mais Belin, pour ces misérables clients, n'avaient plus ces rondeurs aimables de gestes et de paroles dont le déploiement enveloppait les prisonniers de bonne prise.

Cependant on arrivait tout doucement, de misère en misère, à la cellule de Raoul Deschamps.

Malgré les paroles de pitié bien sincères de Mme Cernay et de Cécile, Saint-Hubert sentait bien que la plus grande curiosité de cette visite à Clichy était le jeune inventeur dont il avait raconté, chez Mme Cernay, l'histoire lamentable, et à qui il avait ainsi donné la double auréole du génie méconnu et de l'amoureux trahi. C'était la meilleure manière de lutter contre la façon sentimentale dont Bertrand avait fait lui-même sa cour à la jeune fille.

Belin s'arrêta devant une porte que Cécile trouva bientôt plus cruellement triste qu'aucune autre porte de prison ; et il prit un ton presque larmoyant :

— Mesdames, et vous, monsieur le zéléteur de l'Œuvre des prisonniers de Clichy, j'attire votre attention spéciale sur le prisonnier de cette cellule : le lieu, en lui-même, est d'ailleurs intéressant, par le

souvenir qu'il rappelle, et vous me permettez d'en être fier, comme Français d'abord, comme fonctionnaire du service pénitentiaire ensuite ; c'est là que fut enfermé Sauvage, l'inventeur de l'hélice appliquée au bateau à vapeur, oui, c'est là que ce pauvre Sauvage fut incarcéré par des créanciers sans pitié.

Et Belin se retourna vers la porte comme s'il regardait une tombe.

Cécile était, elle, bien réellement touchée.

— Et voyez l'ironie du sort, c'est également un inventeur que l'on a mis dans cette chambre de la prison.

— Bien amené pensa Saint-Hubert.

— Puis il a été frappé par d'autres malheurs encore, de ceux qui se sentent mieux qu'ils ne s'expliquent. Je les raconterais bien si ces dames étaient moins émuës.

Saint-Hubert jugea Mme Cernay suffisamment préparée.

— Ouvrez donc, mon ami, dit-il, mais auparavant, avertissez ce jeune homme et demandez-lui s'il veut recevoir notre visite.

Si Raoul Deschamps voulait leur visite !

Il y avait deux jours qu'il l'attendait ! Mais d'abord, d'étranges timidités luttèrent chez lui contre le projet imaginé par Saint-Hubert. Tromper Cécile lui semblait mal ; la voir en face lui semblait désirable, mais difficile à soutenir convenablement. Il craignait qu'il n'échappât à sa nature mal accoutumée aux situations graves, aux délicates contraintes, quelque mouvement qui déplût à Cécile. Il aurait préféré rester un mois de plus en prison que de lui déplaire. Hier encore ne regrettait-il point l'absence d'une glace dans sa cellule.

Jamais, jusqu'ici, Raoul ne s'était senti aucun mouvement de coquetterie.

— Mais que vais-je dire à ces dames ? Je ne les connais pas ! et si je reste muet comme les carpes de Fontainebleau je vais passer pour mériter mon sort, car la première qualité d'un inventeur, doit être de trouver quelque chose à dire. Vraiment Saint-Hubert aurait bien pu me consulter avant de monter sa machination singulière.

D'un autre côté s'il pouvait arriver par là à détruire Bertrand Grapinet dans l'esprit de Mme et surtout de Mlle Cernay, il ne regretterait rien assurément !

Il désirait et redoutait cette visite ; et quand il entendit les pas et la voix du gardien donnant des explications en face de sa cellule il devint nerveux et agité.

— Puisque c'est entendu, répondit-il avec humeur à Belin qui, annonçait les visiteurs, qu'ils entrent.

Saint-Hubert, un peu majestueux, fit son apparition en souriant.

Mme Cernay ensuite ; elle eut besoin de dire à Cécile : " mais entre donc ma fille ! " Elle se sentait elle aussi de curieuses timidités.

Cécile entra la voilette baissée, toute rougissante.

Raoul ne savait vraiment quelle attitude prendre.

— Nous vous demandons pardon, monsieur, dit le rassurant Saint-Hubert de sa voix ponctive, si nous troublons vos méditations ; elles seront fécondes, je le crois, si elles répondent aux premières qui n'ont été stériles jusqu'ici que par suite de votre mauvaise chance.

Raoul baissa la tête, un peu ennuyé de cette mise en scène.

Mme Cernay prit la parole, et avec ce tact des femmes naturellement bienfaisantes :

— Nous sommes indiscrettes sans doute, veuillez bien m'excuser monsieur, on nous a raconté votre histoire, qui nous a vivement touchées. Peut-être vous est-il agréable de savoir que l'on s'intéresse à vous.

Raoul salua ; il était embarrassé, il remercia avec des phrases qui s'embarraient l'une l'autre. Il regardait à la dérobée Cécile qui baissait son petit nez blanc et frais ; elle se sentait saisie d'une impression toute nouvelle.

Saint-Hubert observait. Il ne se trompait pas. Pour lui c'était chose faite. Cécile se retirait de là du plomb dans l'aile comme un ange qu'on aurait blessé.

Raoul Deschamps, outre l'auréole du malheur innérité que les racontages de Saint-Hubert lui avaient mis au front, était bien fait de sa personne et fort présentable cavalier. Après cette scène, Bertrand pouvait chercher ailleurs.

Les visiteurs se retirèrent bientôt ; mais Raoul chercha en vain un dernier regard sous la voilette de Cécile. Il remarqua seulement le mouvement gracieux qu'elle fit en appuyant sa jolie main gantée sur le coin de la table.

Et après le départ, quelle ne fut pas le surprise de Raoul d'y voir briller un louis.

— Oh ! ce louis posé discrètement sur le coin de cette table ! Ce louis de la charité : un objet de toilette sacrifié, un plaisir abandonné pour lui, par elle — pour lui qui venait de jouer une comédie pour surprendre sa pitié naïve.

Il se trouvait indigne d'elle, inférieur à elle. Il se sentait transformé ; depuis deux jours il pensait à elle ; il allait en rêver maintenant, dans le calme forcé de sa prison. Il n'aurait pas donné ce louis d'or pour une fortune, pour tout l'héritage de l'oncle Broc.

En sortant, Mme Cernay était accaparée par Belin, qui lui faisait l'éloge de la prison. Pendant ce temps, Saint-Hubert parlait du jeune inventeur à Cécile Cernay :

— Mais enfin, lui disait celle-ci, pour cacher son trouble réel par une question en l'air, quelle est donc l'invention qui a mené ce jeune homme à Clichy ?

— L'art d'avertir, en glissant des billets dans les poches, les jeunes filles qui vont se tromper.

Et il la regarda en souriant : elle était devenue toute pâle . . .

— Alors je connais l'ami qui a du le trahir.

— Oui, c'est M. Bertrand Grapinet.

— Merci, monsieur.

XIV

Cécile, au sortir de sa visite à la prison de Clichy, était toute méditative. Elle n'avait jamais, on le sait, éprouvé pour Bertrand un sentiment d'affection réelle : elle ne l'eût en tout cas éprouvé que par devoir, par inexpérience.—Maintenant elle se sentait tout autre sollicitée qu'elle était par un mystère, par un inconnu, qui lui plaisait et la transformait. Sa poitrine se soulevait, grosse de soupirs.

Le soir elle ne mangea point : elle se retira de bonne heure dans sa chambre.

— Qu'est-ce que tout cela veut dire ? se demanda-t-elle une fois enfermée dans les blancs rideaux de son lit de pensionnaire.

Comment ce jeune homme de génie, si malheureux a-t-il eu le temps de s'intéresser à moi ! . . . Quant à la trahison de M. Grapinet, je la comprends . . . mais comment celui qu'il a si indignement trahi a-t-il pu m'avertir par ce billet, que j'ai bien eu tort de livrer, car enfin c'est moi qui suis la cause de tout . . . Bertrand ne l'eût pas fait mettre en prison, si par ma faute je ne lui eusse donné ce motif de jalousie . . . e'est vrai je suis la plus coupable . . . je suis coupable.

Et elle se disait encore.

— Pourvu qu'il ne s'offense pas du louis que j'ai laissé sur sa

table... Quand viendront pour lui les temps heureux, ce secours lui paraîtra bien mesquin, peut-être bien ridicule.

Sommeilla-t-elle après ces réflexions ? s'endormit-elle ? En tout cas, ces pensées qui se croisaient dans son cerveau et ses rêves se mêlèrent étroitement tant ils se ressemblaient...

Elle avait éprouvé, on s'en souvient, un petit regret d'avoir cédé à un sentiment de respect pour sa mère, et livré l'avertissement écrit au crayon, sur une feuille volante, par Raoul. Maintenant ce regret était presque du remords, — mais un remords adouci par un espoir qu'elle sentait n'être pas menteur.

Le lendemain, Mme Cernay dit à sa fille.

— Il y a trois jours que nous n'avons vu M. Grapinet, serait-il malade ?

Cécile fit une petite moue.

Elle avait l'air de dire à sa mère qu'elle ne s'était pas beaucoup aperçue de cette absence ; au fond, maintenant, elle se demandait si les choses qu'elle avait apprises la veille concernant le jeune inventeur n'étaient pas pour quelque chose dans cette interruption des visites de Grapinet.

Saint-Hubert vint à point dans l'après-midi de ce même jour ; il venait porter les remerciements de M. Raoul Deschamps à ces dames.

En entendant prononcer ce nom, Mme Cernay ne put s'empêcher de paraître intriguée.

— Oui, reprit Saint-Hubert, il est le fils de M. Deschamps de la Sorbière, le gros agriculteur bien connu des environs de Rennes.

A ce mot de la Sorbière, les deux dames se regardèrent encore avec une vive surprise. M. Saint-Hubert continua à parler de Raoul, et raconta avec quelque variante son duel avec Grapinet qu'il nomma également.

Nouvel étonnement de Mmes Cernay.

Il dit aussi combien ces dames avaient plu à Raoul. Il sut faire entendre à Cécile avec délicatesse le sentiment sincère du jeune homme pour elle. La mère souriait. Et quand Saint-Hubert se fut retiré, les deux femmes étaient charmées, et elles ne parlèrent pendant tout le reste de la journée que de M. Raoul Deschamps.

De son côté, Bertrand Grapinet était furieux.

Il avait compté que l'incarcération de Raoul le délivrerait d'un rival, mais il pensait que pendant ce temps, lui, il pourrait agir, presser les choses, peut-être en finir. Il avait compté sans le retard

de Mériot et sans ce malencontreux coup d'épée qui l'avait retenu chez lui, cloué dans son fauteuil ; la blessure, du reste n'était pas profonde et au bout d'une dizaine de jours il s'était présenté chez Mmes Cernay.

Il s'était jusque-là excusé en invoquant un prétexte, mais il comprit bien vite que les dispositions étaient changées à son égard.

Quand il parla de son absence, pour s'en excuser une seconde fois de vive voix, il remarqua un sourire.

Lorsqu'il demanda à Mme Cernay la permission de présenter ses devoirs à Cécile qui, en l'entendant venir, s'était retirée dans sa chambre, il fut répondu que Cécile était absente de la maison.

Bertrand Grapinet eut en vain voulu se faire illusion ; il recevait le lendemain une lettre qui ne lui laissait plus aucun doute ; c'était un congé à peine déguisé.

En vain, Bertrand Grapinet demanda des explications à Mme Cernay, elle ne put lui répondre ; elle crut cependant pouvoir affirmer que rien n'ébranlerait la résolution de sa fille.

— Mais, reprit Bertrand Grapinet à bout d'arguments, c'est un beau parti que Mlle Cécile Cernay refuse. Bien des jeunes filles, plus riches, ajouta-t-il avec fatuité, ne négligeraient pas l'occasion offerte, pour accepter une position enviable, une belle situation de fortune.

— Lui avez-vous fait valoir cette dernière raison ?

— Oui, certainement.

— Et qu'a-t-elle répondu ?

— Dame, ce que vous lui avez dit bien des fois vous-même, " la fortune ne fait point le bonheur," ou quelque chose d'approchant, qu'elle aura lu dans les livres que vous lui prêtiez . . .

— C'est vrai, c'est vrai, je le lui ai dit, mais c'est moi qui cherchais le bonheur loin de la richesse, en la choisissant pauvre ; et mon désintéressement aurait dû la toucher . . . Mais ne pourrai-je pas au moins lui parler un moment ?

L'excellente Mme Cernay ne pouvait donner d'autre réponse à Bertrand Grapinet, et c'est avec un bien réel embarras qu'elle lui apprit qu'il ne pouvait revoir Cécile. Son obstination résistait à toutes les raisons maternelles.

Bertrand partit, déchirant de fureur son gant dans l'escalier.— Ne pas pouvoir obtenir même de donner une explication ! — Une lettre ? — elle resterait évidemment sans réponse comme les demandes de vive voix que je viens d'adresser à Mme Cernay.

— Mais qui donc peut m'avoir desservi à ce point que tout vient ainsi à rompre soudainement, lorsque tout s'annonçait si bien.

Et il cherchait.

Raoul Deschamps lui revint à l'esprit.

— Mais non, ce ne peut être lui... puisque j'ai pris soin de le mettre hors d'état de nuire. Il est actuellement à Clichy entre quatre murs, peu en état assurément de donner des crocs-en-jambes à mes projets de mariage.

C'est en quoi précisément Bertrand se trompait, car Raoul depuis le matin était libre. Monsieur son père avait bien voulu signer l'*exeat* au grand contentement d'ailleurs, des créanciers.

XV

Un matin que M. Deschamps père se promenait dans son beau domaine, il vit arriver avec surprise, mais avec plaisir, M. Grapinet, son avoué et son ami.

— Et quel bon vent vous amène ? lui dit-il, voilà longtemps que je ne vous ai vu à la Sorbière, je vais vous montrer tous les aménagements nouveaux dont je l'ai embellie.

M. Deschamps ne se lassait point de promener chez lui ceux qui lui rendaient visite : il ne manqua point de montrer à Me Grapinet son beau logis, solide et massif, qui dominait l'immense servitude.

Les granges, les écuries, concordaient admirablement, et Me Grapinet qui avait quelque chose de très délicat à communiquer à M. Deschamps, faisait semblant d'admirer, mais ce n'était point sans une arrière-pensée fâcheuse.

— Est-ce dommage ! murmura-t-il enfin.

— Hein ! fit M. Deschamps.

— J'ai dit : Est-ce dommage de se donner tant de peine pour les arrangements dont on ne profitera pas toujours.

M. Deschamps se mit à rire.

— Ah ! ça, mais voilà de la haute philosophie Me Grapinet, nous connaissons depuis le collège l'instabilité des choses humaines... mais vous n'êtes pas pressé, il faut que je vous montre mon étable, quarante bêtes à cornes, je défie de trouver mieux dans les environs.

Me Grapinet suivit M. Deschamps à l'étable que celui-ci voulait lui faire visiter.

— Vous êtes bien aimable d'être venu me voir, disait M. Deschamps. . . Et vous n'êtes point gentil de me rappeler que l'homme est mortel et qu'il lui faudra quitter un jour ou l'autre les biens auxquels il tient tant. . .

Mais j'ai encore bon estomac, Dieu merci. . . tenez, voyez quel coup d'œil !

Les portes de l'étable, ouvertes à deux battants, laissaient voir en effet un pittoresque tableau : des bêtes bien encornées en bel état, rangées en file, regardaient de leurs yeux ronds les visiteurs et ruminaient lentement.

— Donneriez-vous beaucoup pour conserver tout cela ? Vous y paraissez tenir !

— Je l'avoue ; mais, mon cher maître, faites-moi le plaisir de m'expliquer maintenant ces réticences. . . Voyons, que voulez-vous dire ?

— Des choses importantes, monsieur Deschamps ; je viens exprès,

— Importantes ?

— Certes !

— Un procès, peut-être ?

— Un procès ! oui et non, en tous cas vous seriez sûr de le perdre, si vous l'engagiez.

— Vous m'effrayez. . . Est-ce une plaisanterie.

— Je le souhaiterais pour vous.

— Allons, parlons, franc. Qu'y-a-t-il ?

— Eh bien, il y a que vous avez eu tort de plaider pour ce mur mitoyen dont vous avez remis le sort entre mes mains. . . adroites, j'ose le dire. . . et qui savent feuilleter les dossiers.

M. Deschamps se mit à rire d'une façon si retentissante que les poules qui picoraient autour des deux interlocuteurs, conçurent des inquiétudes et s'éloignèrent en caquetant.

— J'ai perdu mon procès, dit-il. . . Ce n'est que cela ? . . . En tous cas il y a bien encore quelque petit recours, on le fera durer pour la plus grande gloire et le plus grand profit de la basoche. . . voici déjà deux ans qu'il traîne d'ailleurs. . . Mais j'ai de quoi plaider sans vendre la maison et les bœufs. . . Oh ! Maître Grapinet, laissez-moi rire. . . je croyais d'abord qu'il s'agissait. . . je ne sais trop de quoi, mais d'une affaire de première importance. Si vous ne me parlez que de ce petit procès, passons. . . je vais vous mener dans mes granges, vous allez voir. . .

— Non mon ami, reprit Grapinet. . . Je ne voudrais point vous

enlever une joie, cependant le plaisir que vous prenez à me montrer cette belle propriété, me fait mal.

— Je ne comprends plus.

— Vous allez comprendre. Vous m'aviez confié, n'est-ce pas, le dossier de l'affaire du mur mitoyen, titres à l'appui de votre prétention, actes en bonne et due forme, tout cela est bien mais...

— Mais, je n'ai fait que suivre un procès que l'oncle Broc avait déjà entrepris; vous savez bien que lorsqu'il est mort, nous avons trouvé une assignation lancée...

— Parfait, parfait... C'est alors que vous êtes venu porter chez moi ce dossier, dont je vous parle, et si vous pouviez douter que je me sois occupé attentivement de votre affaire, vous en auriez aujourd'hui la preuve, je pourrais dire accablante. Je n'ai pas laissé une feuille de ces papiers sans la prendre entre le pouce et l'index et y promener mes yeux, très bons encore sous leurs lunettes.

— Je n'en doute pas... mais...

— Or, en feuilletant, j'ai trouvé une pièce importante qui aura échappé à l'inventaire.

— A l'inventaire.

— Oui... reprit le cruel avoué, une pièce capitale, un testament de M. Broc, votre oncle.

M. Deschamps devint tout pâle.

— Un testament! bégaya-t-il, mais l'oncle Broc est mort *ab intestat* puisque moi qui suis son neveu, son seul neveu, son unique héritier naturel...

— Vous étiez dans l'erreur.

— Voyons, voyons, expliquons-nous, je ne comprends pas très bien... vous dites qu'à propos du mur mitoyen...

— ... En feuilletant le dossier...

— ... Vous avez trouvé...

— Un testament de l'oncle Broc, signé de lui et qui vous déshérite.

Un silence pénible suivit la brutale réplique de Me Grapinet. Pendant un instant, M. Deschamps vit tourner autour de lui tous les bâtiments, si bien établis par ses soins avec les deniers de l'oncle. Granges, écuries, logis et servitudes, semblaient danser autour de lui, une valse fantastique et ironique, pendant que Me Grapinet le fixait de ses petits yeux clairs et scrutateurs.

— Eh bien, lui demanda M. Deschamps, que faut-il que je fasse?

— Rapporter à la succession.

— Tout cela?

Et M. Deschamps embrassait d'un geste circulaire toute sa magnifique exploitation agricole.

— Mais, reprit-il, en essayant de se raccrocher aux branches, cette pièce trouvée dans mon dossier... me paraît étrange. Pourquoi serait-elle là, d'abord.

— Oh ! un mauvais classement de papiers, une circonstance quelconque : l'oncle Broc étudiait cette affaire du mur mitoyen, quand la mort le surprit... enfin elle s'y trouvait et le lieu où l'on trouve un testament ne fait rien à l'affaire, et ne peut infirmer sa validité.

— Mais ce testament serait-il bien de la main de l'oncle Broc ? En êtes-vous certain ?

— Parfaitement.

— Je connais son écriture.

— Moi aussi, j'étais son avoué.

— Voyons, Me Grapinet, vous êtes mon avoué à moi également, et dans votre opinion, puisque vous avez vu la pièce, pensez-vous qu'elle soit absolument à l'abri de tout soupçon... de captation, de folie, que sais-je ?

— Absolument à l'abri de toute contestation, reprit l'avoué.

— Et qui mon oncle Broc instituerait-il son héritier ?

L'avoué répondit lentement, après un moment de silence.

— Vous le saurez.

M. Deschamps fit quelques pas, baissant la tête et regardant Me Grapinet.

— Comment, je le saurai !... Pourquoi refusez-vous de me le dire dès maintenant ?

— Vous le saurez quand on vous le signifiera.

— Cette réticence, Me Grapinet est singulière ; je vous disais tout à l'heure que vous étiez mon avoué, vous êtes aussi mon ami ; vous m'apportez une nouvelle ruineuse, car c'est ma ruine ; et vous me refusez un simple détail, qui ne peut rien empêcher et qui se trouve absolument sans influence sur le fait principal,

— Calmez vous, reprit Me Grapinet... surtout ne soyez pas injuste pour le service que je vous rends. Je venais vous dire que j'ai la pièce entre les mains ; que si l'on vous la signifie, il faudra restituer à la succession tout votre domaine, dont vous avez grande raison d'être si fier... Voilà ! et tout ne tient qu'à moi.

M. Deschamps regarda bien en face l'homme qui lui parlait ainsi :

— Comment, murmura-t-il en répétant ces dernières paroles, il ne tient qu'à vous !

— Sans doute.

— Mais, si vous venez, reprit M. Deschamps, comme représentant tous les intérêts des nouveaux héritiers de l'oncle Broc, avec un blanc-seing et pouvoir de tout traiter, pourquoi me cachez-vous les noms des héritiers.

— Eh ! nous ne nous entendons pas, mon cher Deschamps, reprit Grapinet.

M. Deschamps épongea son front mouillé de sueur.

— Non, non, dit-il, je ne comprends pas.

— Jouons donc cartes sur table : mettez-vous douc à ma place. Vous trouvez dans les papiers de votre oncle ce testament qui vous déshérite . . . Vous l'auriez trouvé, qu'auriez-vous fait ?

M. Deschamps poussa un soupir.

— Oh ! d'abord, je l'aurais regardé à la loupe et jusque dans ses plus intimes filigranes afin de voir si la pièce est valable ; puis, que voulez-vous, s'il eût été en tout point régulier, je l'aurais produit... j'aurais averti les héritiers.

— Diable !

Et Me Grapinet regarda M. Deschamps avec un air de doute.

— Oui, oui, répétait celui-ci, s'il y a un testament valable en faveur d'autres héritiers, tout cela n'est pas à moi, c'est bien trop certain . . . Oh ! mais c'est ridicule, au moins, de cacher des testaments qui se réveillent deux ans après la mort de leur auteur pour vous ruiner. C'est inimaginable, c'est absurde ; mais enfin, Me Grapinet ce qui n'est pas à moi n'est pas à moi.

Me Grapinet le regarda un instant et d'une voix douceuse.

— Ce n'est pas là parler en homme, mon cher Deschamps, il faut raisonner . . . Vous êtes l'héritier légal, n'est-ce pas ? Vous êtes en possession ; vous avez travaillé pour accroître cette valeur en nature ; et, du jour au lendemain, vous perdez tout, tout absolument, parce que, au moment où la cervelle de votre bonhomme d'oncle battait la campagne, il lui a plu de vous préférer des étrangers . . .

Et Grapinet ajouta à voix presque basse :

— Voyons, M. Deschamps, je suis seul à avoir connaissance de ce testament . . . Vous n'y avez pas un sou . . . Vous y êtes déshérité, mais totalement . . . Jé puis vous rendre le service d'arranger la chose . . . entre nous . . .

A ce moment les portes de l'étable monumentale étaient grandes ouvertes, et les petits vachers avec leur veste bleue, l'aiguillon à la main, faisaient sortir toutes les magnifiques bêtes à cornes ; petits

taureaux au cou noir, bœufs aux fanons épais, lents et majestueux, vaches laitières aux pendantes mamelles, défilaient par petits groupes de trois ou quatre sous les yeux de M. Deschamps.

Celui-ci releva la tête et sembla un instant oublier l'avoué.

— ... Entre nous, répétait celui-ci.

— Quelles belles bêtes ! murmurait M. Deschamps.

Puis, comme chassant une idée importune, il se retourna vers Me Grapinet.

— Vous disiez ?

Grapinet avait saisi le mouvement du propriétaire, qui bientôt allait être dépouillé, il crut le moment venu de parler sans ambages.

— Combien croyez-vous que tout cela vaille : bétail, bâtiments et domaine, bois, prés, enfin, tout.

— Tout le domaine ?

— Tout !

— Bien près d'un million.

— Eh bien, monsieur Deschamps, donnez-moi deux cent mille francs et je déchire le testament devant vous.

M. Deschamps devint blême de fureur :

— Comment, comment ! dit-il, c'est à moi que vous proposez cela ? Vous osez venir chez moi, pour me tenir ce langage, me faire une propposition aussi misérable . . .

— Partez, maître Grapinet. Partez !

Celui-ci ne s'attendait point à cette sortie, et un peu pâle et embarrassé, il essayait de répondre, mais M. Deschamps, très animé, lui imposait silence :

— Oui, allez, sortez d'ici . . . Car je suis encore chez moi ; j'y serai jusqu'à ce que le testament ait été produit. Produisez-le donc ; s'il n'est point l'œuvre d'un faussaire, je saurai m'y soumettre ; s'il me paraît entaché de quelque vice originel, je plaiderai. Les juges décideront ; mais vous qui m'offrez ici . . . Oh ! tenez partez, partez au plus vite !

— Mais . . .

— Comment, vous pensez que, parceque j'ai la plus belle propriété du pays . . . Car c'est la plus belle, bien certainement . . . Parceque je m'y plais, et beaucoup, je volerais pour la conserver ! Car c'est un vol que vous me proposez ; mais je ne suis pas un voleur, pour dépouiller ainsi, quels qu'ils soient d'ailleurs, les héritiers de l'oncle Broc ! Parbleu, avant sa mort, je vivais bien : je vivrai bien après. Adieu Me Grapir et.

Et M. Deschamps tourna les talons au vieux filou d'homme d'affaire, qui ne put que se retirer, confus de ces belles négociations manquées.

XVI

Une fois dans sa voiture et roulant vers Rennes, Grapinet réfléchit à sa situation :

Il échouait donc ! De cette trouvaille, il ne tirerait même pas une épave. On lui sabrait tous ses plans.

Décidément le chantage ne lui réussissait guère.— Comment ! il allait se heurter à un imbécile d'honnête homme, qui aimait mieux risquer de tout perdre, que de faire un petit marché adroit !

— C'est que je suis absolument roulé par lui, disait Grapinet. Que je publie ma trouvaille, il ne m'en revient rien ; que je ne la publie pas, M. Deschamps reste à la tête de son domaine, et le testament n'est qu'un papier nul entre mes mains...

D'un autre côté...

Et Me Grapinet se plongeait plus avant dans ses réflexions, pendant que la voiture roulait vers Rennes et entraînait dans la ville.

Il crut bientôt cependant avoir recouvré un espoir de ne pas tout perdre, car à peine arrivé chez lui, il fit préparer sa valise pour Paris. Il allait tenter sans doute un dernier effort auprès des héritiers du mystérieux testament et leur en vendre adroitement la révélation — essayer du moins — de faire une tentative analogue à celle qui venait de si mal réussir tout à l'heure, grâce à la probité de M. Deschamps.

Celui-ci cependant, après sa scène émouvante avec Me Grapinet, s'était enfermé dans sa chambre.

Effaré, sentant crouler toute sa fortune, il songeait, se demandant ce qu'il y avait à faire ; il se préparait déjà à se passer, puisqu'il le fallait, de tout ce qui jusqu'ici avait contribué à la douceur de sa vie, à la commodité de son existence.

L'épreuve était rude surtout à son âge ; cependant il s'inquiétait moins de l'avenir pour lui que pour son fils ; c'était à Raoul surtout qu'il songeait dans son amertume d'homme ruiné. Il faudrait que le jeune homme changeât du tout au tout ses habitudes de flânerie et se mît fermement au travail.

Sans tarder, il écrivit à son fils pour lui apprendre tout ce qui

venait de se passer du jour au lendemain et comment en une heure toute leur belle fortune s'était envolée.

Il lui racontait tout et il insistait sur la nécessité qu'il y avait pour Raoul à se refaire tout un nouveau plan d'existence.

— Nous sommes ruinés, mon cher fils, lui disait-il dans sa lettre, au moins je le crains fort ; tu le vois par les détails que je viens de te donner, il n'y a point de ma faute ; mais songeons au lendemain.

— Reviens vers moi, tu passeras quelques jours à la Sorbière, nous causerons plus longuement ; mon émotion ne me permet pas de t'en dire davantage aujourd'hui . . .

Cette lettre atterra Raoul.

— Ruiné! . . .

Et il la relisait . . . Oh ! son père, pensait-il, était un homme trop sérieux pour lui faire une aussi cruelle plaisanterie ; mais M. Deschamps ne savait point avec quelle brutalité, en ce moment surtout, cette nouvelle frappait son fils.

Lui qui s'apprêtait à écrire à son père : " j'ai fait mon choix ; ma future femme n'apporte que beauté, bonté et santé, mais ne suis-je pas riche pour deux, etc." Il voyait d'un seul coup tous ses beaux projets d'avenir à vau-l'eau. Il vit, comme les décors d'un théâtre, son rêve s'écrouler avant le dernier tableau.

Raoul froissant dans ses mains la lettre de son père, alla trouver Saint-Hubert. Il avait grand besoin de consolations d'ami et de conseils . . .

— Ce qui m'arrive — dit-il en entrant chez l'excellent homme — ce qui m'arrive est affreux . . . Tenez, jugez-en vous-même ; je n'ai point la force de vous donner lecture de la lettre suivante . . . Non, je vous le dis, cette nouvelle inattendue m'écrase . . .

Saint-Hubert, ému de l'accent de Raoul, de son trouble, prit la lettre, la lut, puis la rendant avec une grande apparence de calme à son jeune ami :

— Eh bien, que comptez-vous faire maintenant ?

— Travailler.

— Travailler . . . pour deux ?

— Pour deux.

— Vous voulez donc quand même vous marier avec Mlle Cécile Cernay ?

— Hélas ! pourvu qu'elle le veuille encore . . . Mais elle le voudra ou son cœur m'aurait trompé, et ce ne serait plus qu'une femme que

je ne regretterais pas... Mais elle ne me refusera point ; et n'ai-je pas raison ?

— Vous avez raison.

— Ce sera sans doute un bien petit ménage... mais, en somme, on n'en vivra peut-être que plus heureux... appartement moins brillant, bien plus petit... On ne s'en rapprochera que plus près l'un et l'autre.

Ah ! belle jeunesse, murmura Saint-Hubert, en voyant déjà Raoul à demi consolé de sa misère, belle jeunesse !

— Saint-Hubert, reprit Raoul, ne riez pas... Pour la première fois que j'ai une idée sérieuse, ce ne serait point encourageant. Eh ! oui, je travaillerai : je gagnerai du pain pour ma chère petite femme, et quand je reviendrai près d'elle le soir, ma tâche faite, je serai heureux, j'oublierai tout dans sa compagnie adorable, au son de sa voix chère, sous son regard plein d'un affectueux encouragement.

— Votre tâche faite ! quelle tâche ?

— Mais celle du jour, celle...

— Que savez-vous donc faire ?

Raoul regarda Saint-Hubert avec une douloureuse inquiétude.

— Ce que je sais, mais...

— Tout et rien, c'est trop et pas assez... Vous n'allez pas, je suppose, vous remettre clerc amateur, vous savez ce qu'on y gagne.

— Oh ! Saint-Hubert ne m'enlevez pas mon courage. C'est vrai, la vie que j'ai menée n'a produit qu'un incapable. Avant d'être apte à quoi que ce soit, il me faudra un apprentissage, un stage, c'est vrai ! Pourquoi tant d'années dissipées en pure perte ! Et Cécile ! je ne puis pourtant pas lui offrir de traîner la misère avec moi... Et l'oublier, la quitter c'est impossible ! je ne puis cependant me jeter dans la Seine à vingt-six ans.

— Des gros mots ! dit Saint-Hubert, enfant que vous êtes, vous ne comprenez donc pas ?

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'il ne s'agit ni de se noyer ni de se pendre, ni surtout d'abandonner Cécile... Et c'est cela même qui vous sauvera.

Raoul regarda Saint-Hubert dont la face sympathique s'égayait d'un large sourire.

— Je ne comprends point, ne me raillez pas ; ce serait mal, vous me voyez désespéré.

— Et bien à tort ! remettez-vous donc et écoutez moi.

Saint-Hubert se recueillit un instant et reprit :

— Il faut que M. Deschamps père en vous écrivant cette lettre sous le coup de la surprise n'ait point saisi le fil de l'intrigue où l'on voulait le lier... Il est vrai que Grapinet n'a point voulu lui donner le nom des véritables héritiers ; et que d'un autre côté M. Deschamps ignore des détails que nous savons... que vous savez, vous son fils, et comment puis-je vous voir aussi désespéré quand au contraire tout vous sourit ?

Raoul regarda Saint-Hubert avec anxiété, se demandant toujours s'il ne voulait point se moquer de lui.

— Mais oui, ne me regardez point de cet air... Comment vous ne saisissez pas ? Vous ne comprenez pas quel était le plan de M. Grapinet père. Vous ne savez point que le testament trouvé dans les papiers de l'oncle Broc par le vieux liseur de dossiers est en faveur de Mme Cernay et de sa fille Cécile à qui l'oncle Broc, plus reconnaissant qu'on ne l'avait cru, a laissé tous ses biens.

Grapinet avait pensé que c'était là un jolie dot toute trouvée pour son fils Bertrand. Celui-ci, jouant les amoureux, voulait captiver l'héritière qui ignorait elle-même sa fortune. Son rêve était celui-ci : Epouser Mlle Cécile sous le régime de la communauté, tous les biens passés, présents, futurs étant commun de par le contrat, ce qui eût paru de la part de Bertrand Grapinet une générosité, ce qui n'eût été en réalité qu'un odieux calcul... Heureusement le cœur de Cécile a parlé, c'est vous qu'elle a choisi, elle a repoussé Bertrand.

Alors... suivez-moi bien... le père Grapinet va trouver le père Deschamps, espérant à l'aide d'une transaction malhonnête tirer pied ou aile du testament trouvé. Or il se heurte, par bonheur, à un brave homme qui refuse.

Voyez ceci : votre père eût accepté il volait Cécile votre femme, ses enfants, en un mot, et ses petits enfants : car, maintenant plus que jamais, il faut tenir à ce mariage qui arrange tout le monde et votre père.

— C'est vrai, s'écria Raoul très ému... mais êtes-vous sûr ?

— Allez donc, vous cherchiez pourquoi Bertrand essayait de gagner les bonnes grâces de Cécile Cernay... Eh bien ! la raison ne vous apparaît-elle point, aujourd'hui, claire et lumineuse ?

— Assurément.

— Et à qui voulez-vous que l'oncle Broc ait fait don de ses biens, sinon à celles qui l'ont soigné et qu'il affectionnait, le brave homme, plus que vous ne le pensiez tous.

— C'est encore certain.

— Mais nous devrions déjà être auprès de Mme Cernay. Je soupçonne fort le père Grapinet d'avoir tenté maintenant une conciliation de son côté. Ce sont des femmes ; il essayera de les abuser.

L'avisé Saint-Hubert ne s'était pas trompé dans ce dernier soupçon. Lorsque Raoul et son ami annoncèrent leur visite à l'appartement occupé par Mme Cernay, un bruit de voix s'entendait dans le vestibule, et Mme Cernay qui reconduisait quelqu'un, dit en ouvrant la porte et en apercevant Raoul et Saint-Hubert :

— Tenez, monsieur, voici précisément que le bon hasard m'amène ceux que je voulais consulter avant de vous répondre.

Et dans la demi-ombre du vestibule, l'homme à qui s'adressait Mme Cernay recula de deux pas.

— Maître Grapinet ! s'écria Raoul d'un ton de voix joyeux.

— Quand je vous le disais reprit Saint-Hubert.

— A revoir ! à revoir ! reprit le vieil homme d'affaires, nous en reparlerons.

— Non, non, s'écria Raoul, parlons-en tout de suite... nous verrons après.

— Allons, laissez-moi passer et que tout cela finisse. Je n'ai rien à vous dire.

Et Grapinet esquissait une fuite précipitée vers le corridor.

— Et mon père va bien ? lui demanda Raoul.

— En effet, ce bon M. Deschamps, reprit Saint-Hubert, vous l'avez vu avant de partir, qu'est-ce qu'il pense de l'héritage de M. Broc ?

— Et vous essayez d'enjôler les femmes après avoir essuyé le refus d'un honnête homme !

— M. votre fils est-il toujours amoureux de Mlle Cécile ?

— Laissez-moi partir, disait Grapinet, rouge, le front suant, et soufflant comme un phoque.

— Prenez garde ! il y a un commissaire police en bas de l'escalier.

— Il va vous demander pourquoi vous n'avez pas produit le testament.

— Je le produirai, monsieur, reprit Grapinet, qui avait enfin réussi à gagner la porte, je le produirai.

— Veuillez le faire au plus tôt car vos aveux et vos tentatives de transactions misérables vous mèneraient loin.

— Qu'y gagnerez-vous ? Mlle Cernay aura tout, s'écria Grapinet.

— Oh ! reprit Raoul avec une assurance juvénile, entre mon père

et ma femme on s'arrangera toujours. Ça ne sort pas de la famille.

— En effet, dit Saint-Hubert, Me Grapinet, nous nous marions !

Grapinet avait disparu et pendant que Mme Cernay riait aux larmes de la colère inutile du malheureux et de toute la tournure de cette scène, Cécile adorablement mignonne, entr'ouvrit la porte de sa chambre montrant, dans un rayon de lumière, son front où des envolées de cheveux mettaient une auréole.

* *
* *

Saint-Hubert avait dit " Nous nous marions." M. Deschamps père, instruit de tout, n'y put contredire.

Des arrangements magnifiques intervinrent entre lui et le jeune ménage au contrat duquel l'ancien Plumasson, le bienveillant Saint-Hubert, signa avec une de ses bonnes plumes. On n'en vend plus comme ça.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

	PAGE
Danger de l'hypnotisme au point de vue de la morale.—DR E. MASOIN.....	219
Dans le pays d'en haut.—L. A. PRUD'HOMME.....	82
De l'autorité paternelle et de l'éducation domestique.—B. A. T. DE MONTIGNY..	449
De l'éducation.—B. A. T. DE MONTIGNY.....	386
Droits de l'Etat en matière d'enseignement. — J. R., S. J.....	513
Etablissement des Sœurs de Charité à la Rivière Rouge.....	719
Etudes géologiques. — R. P. J. CARRIER, C. S. C.....	458, 525
Français et Sauvages.—N E. DIONNE.....	705
Garcia Moreno.—R. P. B.....	42, 110, 184, 312, 379, 440
Histoire chimique et physiologique d'une Bouchée de pain.—R. P. J. CARRIER, C. S. C.....	257
Histoire chimique et physiologique d'un flambeau ou Bougie de cire. — R. P. J. CARRIER, C. S. C.....	726
Histoire de Boucherville par le P. LA LANDE, S. J.....	227
Justice aux Canadiens Français par le VTE DE BOUTHILLIER CHAVIGNY,—L. N. DE LALA.....	680
La charité autrefois.—J EDMOND ROY.....	211
La justice seigneuriale de <i>N. D. des Anges</i> .—J. EDMOND ROY.....	594
La nébuleuse primitive.—Formation des mondes.—R. P. J. CARRIER, C. S. C..	587
La Papauté dans l'histoire et dans le temps présent.—A. de B.....	321
La petite nièce d'Oconnell.—***.....	53, 97, 176, 247, 303, 370, 415, 489
Le chemin de la vérité.—CTE DE CHAMPAGNY.....	731
L'école historique.—I. L.....	145
Le complot maçonnique contre la Papauté.—J. R. S. J. (premier article).....	659
Le R. P. Louis Saché, S. J., par le P. H. E. Dugay S. J.—H. F.....	275
L'Évangéline illustrée.—L. N. D. L.....	674
Le Gardeur de Saint-Pierre.—MAJOR EDMOND MALLET.....	521
Le plus grand des Souriquois.—N. E. DIONNE.....	577
Le séminaire de N. D. des Anges.—N. E. DIONNE.....	65, 148
L'héritage de l'oncle Broc.—PIERRE FORTUNA.....	363, 629, 681, 745
L'instruction obligatoire.—***.....	281, 346
Les Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre par le R. P. E. HAMON, S. J.—A. de B.....	669
Les distractions d'un savant.—X.....	466
Les Indiens en France.—N. E. DIONNE.....	641
Les lettres, les sciences et les arts au moyen âge.—A. de B.....	5
Les sœurs de charité à la rivière Rouges.—G. DUGAS, ptre, <i>missionnaire</i>	719
L'ordre du monde physique et sa cause première.—D. L. DE SAINT-ELIER.....	32, 88, 167, 292, 360, 398, 468, 546, 617, 675
L'orphelin.—GEORGETTE.....	272

TABLE DES MATIÈRES

Louis Chambalon.—J. EDMOND ROY.....	535
M. Charles Huot et l'église de Saint-Sauveur.—ERNEST GAGNON.....	463
Nos quatre historiens modernes.—A. LEFRANC.....	19
Notre-Dame-de-Rocamadour.—J. EDMOND ROY.....	334
Quelques pages de Garneau.—A. LEFRANC.....	137, 238
Sonnet à J. A. C.—X.....	385
Tonkourou, (<i>étude critique</i>).—CHS M. DUCHARME.....	129, 231, 277
Une fête de Noël sous Jacques Cartier, par Ernest Myrand.—D. de D.....	393
Victor Hugo et ses œuvres.—CHS VALEUR.....	193
William Shakespeare.—Victor Hugo.—EMM. DE SAINT-ALBIN.....	516

BIBLIOGRAPHIES.

A travers l'Espagne par A. B. ROUTHIER.—X.....	64
Au Royaume du Saguenay, par J. EDMOND ROY.—N.....	127
Préliminaires de la Révolution française par MARIUS SÉPET.—Récit et légendes par le P. V. DELAPORTE, S. J.—X.....	156
Petites lectures (No. 1) sur l'économie politique, etc., par F. X. A. BAILLARGÉ, prêtre.—N.....	384

NÉCROLOGIE.

HON. SÉNATEUR F. X. A. TRUDEL.....	126
------------------------------------	-----